

1	PREMIERE HEURE – 17/07/2017 –.....	2
2	LA LETTRE DE L'EXPANSION – 17/07/2017 –	2
3	Grand Paris : le futur supermétro a déjà créé plus de 1 300 emplois.....	3
4	Dépenses publiques: on rentre dans le dur !	4
5	Economies contre autonomie : le pacte que Macron propose aux collectivités	5
6	Taxe d'habitation, dotations, RSA : les sujets de tension entre l'Etat et les collectivités	7
7	Retraites : des mesures de redressement nécessaires dans les prochaines années	9
8	2% du PIB pour la défense: la promesse est-elle tenable ?	11
9	La SNCF fait son autocritique sur la dégradation de sa qualité de service	12
10	GM&S : des salariés envisagent de bloquer mardi un site PSA ou Renault	14
11	Whirlpool choisit la société WN pour la reprise du site d'Amiens.....	15
12	Areva et EDF auront coûté 9,3 milliards d'euros aux finances publiques en 2017.....	16
13	Licenciement : l'exécutif négocie le volet le plus délicat de la réforme du travail	17
14	Le régime fiscal et social des indemnités en débat	18
15	Réforme du code du travail : feu vert des députés aux ordonnances	19
16	Le CDI de chantier, un contrat souple adapté aux grands projets du BTP	20
17	Baroin prévient avant la Conférence des territoires : «Trop, c'est trop !»	21
18	Laurent Wauquiez : « Etre de droite, ce n'est pas une maladie honteuse»	23
19	Défense, fiscalité, zone euro : les projets ambitieux de Merkel et Macron.....	26
20	EXCLUSIF. Emmanuel Macron : "Ce que j'ai dit à Donald Trump"	27
21	Israël-Palestine : Macron appelle à une "reprise des négociations" en vue d'"une solution à deux États"	29
22	Brexit : l'UE et le Royaume-Uni entrent dans le dur des négociations.....	31
23	Turquie : anniversaire du putsch et nouvelle purge.....	32
24	Plus de 7 millions de Vénézuéliens ont participé à la consultation anti-Maduro	33

::: ILE-DE-FRANCE

1 PREMIERE HEURE – 17/07/2017 –

PARIS / ILE DE FRANCE

Observatoire des PME : Pour associer les entreprises du BTP et de la construction aux données sur ce chantier, la SGP a mis en place un «Observatoire des PME» composé de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Paris IDF, la Chambre de métiers et de l'artisanat (CRMA) ÎDF, la Confédération des petites et moyennes entreprises (CGPME) ÎDF et Paris, la Fédération régionale des transports publics (FRTTP), la Fédération française du bâtiment (FFB), le Medef Île-de-France. À terme, lorsque les travaux seront suffisamment avancés pour avoir des données consolidées, cet Observatoire communiquera sur la part des emplois occupés par des salariés de PME sur l'ensemble du Grand Paris Express. Pour entretenir cette dynamique sur le terrain, la SGP a pris l'habitude d'organiser avec la CCI Paris des réunions d'échanges où sont conviées des PME.

2 LA LETTRE DE L'EXPANSION – 17/07/2017 –



CESER D'ILE-DE FRANCE : VERS UNE NOUVELLE DONNE

■ Dans le cadre de la révision des effectifs et de la composition des Ceser (Conseil économique, social, environnemental régional) consécutif à la loi NOTRe, celui d'Ile-de-France devrait grossir, en passant en théorie de 128 membres à un maximum de 190. Mais le souhait du chef de l'Etat de réformer le Cese pourrait percuter cette évolution avec, au final, une réduction de taille. Le souhait du législateur était d'aboutir à des Ceser de taille différente en fonction de la population concernée et du PIB représenté. Eric Berger, président du Medef Ile-de-France, et Didier Kling, président de CCI Paris Ile-de-France, viennent d'adresser un courrier au préfet Michel Cadot et à Valérie Pécresse, présidente du conseil régional, en avançant diverses propositions en vue de la prochaine mandature du Ceser, qui débute en janvier 2018 : y renforcer des secteurs comme le numérique, l'agroalimentaire, le développement durable et aussi la place des femmes. ■

3 Grand Paris : le futur supermétro a déjà créé plus de 1 300 emplois



Noisy-le-Grand, ce mardi. Les travaux s'accroissent sur la future gare de métro de Noisy-Champs, qui sera reliée à Pont de Sèvres en 2022, via un tunnel de 33 km.

La Société du Grand Paris a dressé un premier bilan des emplois créés sur le chantier de la ligne 15 Sud du futur métro. Résultat : 1 300 salariés travaillent déjà à plein temps sur ce chantier qui mobilise 156 PME franciliennes.

Le métro du Grand Paris a beau coûter des milliards, il va aussi en rapporter. «Une dépense productive !», insiste Philippe Yvin, président de la Société du Grand Paris (SGP), chargée par l'Etat de construire 200 km de métros et 68 nouvelles gares. A l'heure où le gouvernement, en matière de transports, compte limiter les grands projets d'investissements au profit des «transports du quotidien», la SGP veut démontrer, chiffres et exemples à l'appui, qu'elle crée des emplois, et, à terme, de la richesse. Avec deux points forts : la participation des PME locales, et l'insertion de salariés en difficulté.

5 000 emplois à l'horizon 2019 pour la ligne 15 Sud. Un premier bilan de l'impact économique de la ligne 15 Sud, la plus avancée, a été tiré cette semaine à Noisy-Champs, point de départ de cette ligne qui reliera Pont de Sèvres en 2022. Le chantier s'accroît, et les embauches aussi. Actuellement, 800 personnes travaillent à temps plein sur le génie civil, 1 300 si l'on ajoute les ingénieurs et consultants. Au plus fort du chantier, en 2019, ce seront 4 000 ouvriers et 5 000 salariés en tout qui seront à l'œuvre sur la 15 Sud. «On a calculé que la construction de l'ensemble du réseau Grand Paris Express allait créer 18 000 emplois dans le BTP», rappelle José Ramos, président de la Fédération régionale des travaux publics.

20 % des marchés pour les PME. Si les géants du BTP, Vinci, Bouygues et Eiffage, se partagent l'essentiel des marchés de 3,7 Mds € de cette ligne, la SGP insiste sur l'impact économique local de ce «chantier du siècle». Un «observatoire des PME» a même été mis en place pour s'assurer que les petites entreprises bénéficient bien du Grand Paris. Les résultats sont au rendez-vous, assure la SGP : sur les 236 entreprises travaillant sur le génie civil de la 15 Sud, 163 sont des PME, et les deux tiers (156) viennent d'Ile-de-France. En terme de chiffre d'affaires, ce sont bien 20 % des 3,7 Mds € qui reviennent à des PME.

Par exemple, l'entreprise de terrassement Saperfe, basée à Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), a décroché un contrat de 2 M€, ce qui va pratiquement doubler son chiffre d'affaires. Les ateliers Demaille, à Alfortville (Val-de-Marne), ont obtenu un contrat de 250 000 € pour une série de travaux de reprographie. Mieux, la Seine-et-Marne va même accueillir une usine entière, en construction à Limoges-Fourche, pour la fabrication de voussoirs, ces morceaux de béton qui constitueront le futur tunnel (il en faudra 150 000 pour la 15 Sud, soit 34 000 t de béton !). 40 emplois seront créés sur le site.

5 % des salariés en réinsertion. Les entreprises doivent aussi réserver 5 % des heures de travail à des salariés en insertion. A ce jour, 37 contrats d'insertion ont été signés pour les travaux de la ligne 15 Sud (Pont-de-Sèvres - Noisy-Champs), avec des jeunes sans emploi, des titulaires du RSA ou des chômeurs de longue durée.

«Nous nous sommes engagés à faire 60 000 heures d'insertion sur notre chantier, nous devrions être au-delà», explique Nicolas Margoloff, directeur de projet pour le groupement Alliance mené par Demathieu Bard, qui réalise cette partie du chantier (avant-gare de Noisy-Champs et creusement de 7 km de tunnel).

Douze nouveaux contrats d'insertion vont être signés pour des opérateurs de tunneliers, qui vont commencer en septembre leur formation. «Ils seront opérationnels sur les autres chantiers du Grand Paris», se félicite Philippe Yvin.

Jean-Gabriel Bontinck

::: ECONOMIE

L'OPINION – 17/07/2017

4 Dépenses publiques: on rentre dans le dur !



Finis les coups de rabots, place au reformatage général ! S'il veut respecter ses engagements européens, ses priorités ministérielles et ses promesses fiscales, le gouvernement va devoir sortir du cadre

L'OCDE a confirmé jeudi qu'au sein de l'Organisation, c'est en France que la dépense publique est la plus lourde (56,5 % du PIB en 2016), devant la Finlande. Pour le gouvernement, débute une nouvelle semaine de tensions. Lundi, le Président est attendu devant des élus locaux très remontés contre la suppression de la taxe d'habitation et les économies réclamées aux collectivités. Quant à la crise provoquée par les réductions budgétaires appliquées à la défense pour 2017, elle devrait trouver une première conclusion avec le tête-à-tête entre Emmanuel Macron et le chef d'état-major des armées. Pas de doute, pour respecter tous les engagements, l'exécutif doit « rentrer dans le dur ».

« Dans la maîtrise des dépenses publiques, chacun doit prendre sa part », affirmait Edouard Philippe aux Echos, mercredi dernier. La formule est cependant plus facile à énoncer qu'à appliquer. La polémique suscitée au plus haut niveau par la réduction du budget militaire de 850 millions d'euros en 2017, imposée par l'Elysée contre l'avis du chef d'état-major des Armées, n'est sans doute qu'un avant-goût de ce qui attend le gouvernement.

Alors que le Premier ministre veut réduire la dépense publique de 20 milliards d'euros en 2018, beaucoup seront mis à contribution. Etant donné le poids de la masse salariale de la fonction publique, les effectifs seront réduits dans des proportions qui restent à déterminer, ministère par ministère. De quoi donner du grain à moudre aux syndicats de fonctionnaires dont certaines confédérations sont par ailleurs vent debout contre la future Loi travail. Quant aux collectivités locales, concernées au premier chef par la baisse de la taxe d'habitation, leur contribution sera « discutée » lors de la Conférence sur les territoires qui a lieu ce lundi.

Record. Globalement, pour atteindre un montant aussi conséquent que 20 milliards, il ne faudra pas se contenter de coups de rabot. Alors que la France vient d'obtenir la palme de la dépense publique 2016 avec 56,5 % du PIB dans le dernier classement de l'OCDE, Edouard Philippe et son gouvernement vont devoir entrer dans le dur. Et c'est un peu la quadrature du cercle qui se profile.

Car il faut pour le pouvoir tout à la fois respecter ses engagements européens (moins de 3 % de déficit dès 2017) tout en tenant ses promesses fiscales et ses priorités ministérielles, notamment

en matière de sécurité. Au risque de l'incohérence, Bercy a fortement mis à contribution la Défense pour boucler le budget 2017 tout en garantissant une hausse de 1,5 milliard d'euros l'an prochain. Un ajustement conséquent mais très en deçà de ce qui serait nécessaire pour s'inscrire dans la trajectoire des 2 % du PIB en 2025 fixée par Emmanuel Macron.

Voilà donc un exécutif, qui n'avait pas fait du reformatage de l'Etat une priorité, obligé de s'interroger sur la pertinence du périmètre public et sur la nécessité de le réduire. Des équations à plusieurs milliards d'euros. La preuve par les dotations aux collectivités locales, les retraites, les recapitalisations des entreprises publiques et l'armée...

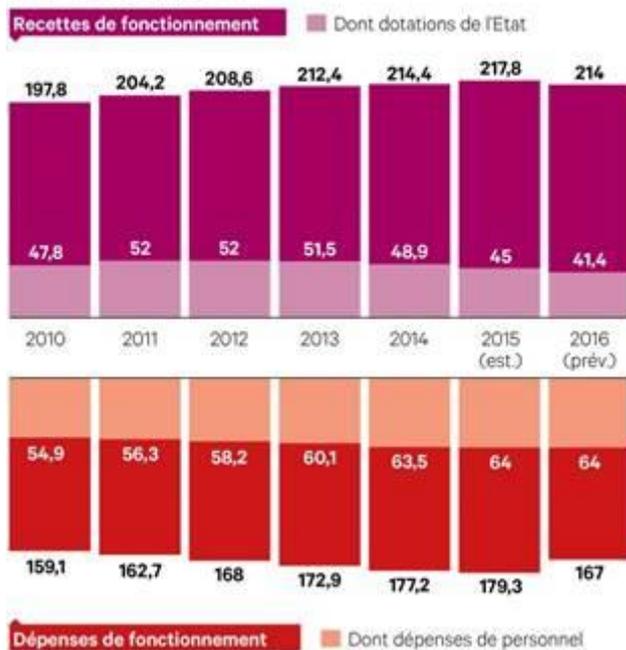
Renaud Belleville

LES ECHOS – 17/07/2017

5 Economies contre autonomie : le pacte que Macron propose aux collectivités

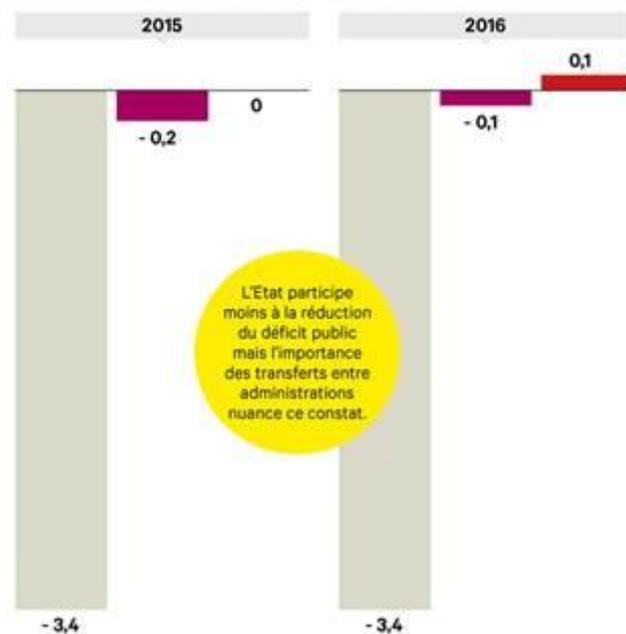
Les finances locales

En milliards d'euros courants



Les administrations publiques

Solde des différentes catégories, en points de PIB



LES ÉCHOS / SOURCES : COUR DES COMPTES, BANQUE POSTALE

Le gouvernement et les élus locaux lancent ce lundi au Sénat la première conférence nationale des territoires. Emmanuel Macron réclame de nouvelles économies mais promet de la visibilité et des libertés locales aux élus.

Une journée de thérapie collective suffira-t-elle à réconcilier des années de conflit entre l'Etat et les collectivités ? A l'ouverture, ce lundi, de la première conférence nationale des territoires au Sénat, les élus locaux veulent y croire, sans attendre de miracle. Emmanuel Macron leur avait promis dans sa campagne la réunion tous les six mois d'une instance de concertation sur la trajectoire financière des collectivités et sur les dossiers qui les touchent. Braquées par quatre années de baisse de dotations et par les bouleversements de la réforme territoriale, les collectivités n'ont cessé de dénoncer l'étau des transferts financiers utilisé par l'Etat pour les contraindre à se moderniser. Et voilà que le nouveau président de la République leur demande de nouveaux efforts

financiers pour réduire le déficit public. D'après son entourage, il devrait préciser lundi l'objectif chiffré de la baisse des dépenses attendues du côté des collectivités sur le quinquennat.

De nombreux défis

Pour désamorcer la grogne des élus, Emmanuel Macron devra, au cours du déjeuner avec eux et du discours qui suivra, les convaincre de la possibilité de rationaliser leurs administrations via plus d'autonomie de gestion. « Sa conviction chevillée au corps est de donner la possibilité aux collectivités d'adapter les politiques publiques au territoire », souligne son entourage. En somme, l'Etat indique un cap mais laisse un maximum d'autonomie possible aux collectivités pour l'atteindre.

Dix membres de son gouvernement et les associations d'élus locaux travailleront le matin sur une méthode de négociation. Des tables rondes thématiques aborderont les défis qui attendent sur le fond les élus : fracture territoriale, déploiement du numérique, transition écologique, etc. « On va nous expliquer l'après-midi tout ce que l'on doit faire en plus et le matin comment le faire avec moins d'argent », ironise Philippe Laurent, secrétaire général de l'Association des maires de France.

L'exercice doit aboutir à l'horizon de six mois à un pacte global à cinq ans offrant plus de visibilité aux élus, mais la préparation du budget 2018 implique des décisions financières plus rapides. La négociation s'annonce d'autant plus ardue que les élus entament leur seconde partie de mandat, épisode du cycle électoral plus dépensier.

Un autre responsable d'association, moins pessimiste, croit un compromis possible : si l'Etat s'engage à chasser toutes les mesures coûteuses à venir, les collectivités pourraient s'engager sur une trajectoire à la baisse des dépenses de fonctionnement en poursuivant les rationalisations déjà engagées.

Combattre la fracture territoriale

Le dialogue entre l'Etat et les collectivités, miné jusqu'ici par des désaccords de chiffres entre Bercy et les élus, pourrait aussi se pacifier grâce à la mise en place d'un juge de paix, l'Observatoire des finances locales, confié à un expert respecté, Thomas Rougier. Enfin, pour compenser de futurs manques à gagner, les élus lorgnent le retour de leviers classiques et discrets comme une revalorisation des bases locatives plus généreuses, autour de 1 %, contre 0,4 % en 2017.

Le gouvernement pourra de son côté difficilement braquer les élus, dont il aura besoin dans son combat contre la fracture territoriale. Dans son discours de politique générale, Edouard Philippe a fait du rapprochement entre la France qui gagne et la France périphérique l'objectif de la conférence. A l'Elysée, on confirme que la réduction de cette fracture est le défi prioritaire.

Matthieu Quiret

LES ECHOS – 17/07/2017

6 Taxe d'habitation, dotations, RSA : les sujets de tension entre l'Etat et les collectivités



Le gouvernement a promis l'élaboration d'un pacte avec les collectivités. Il doit traiter de front les dossiers laissés en suspens par le précédent président et les nouvelles réformes qui furent annoncées par le candidat Macron.

La baisse des dépenses ou des dotations

Emmanuel Macron avait annoncé une baisse négociée de 10 milliards d'euros sur cinq ans des dépenses de fonctionnement des collectivités. Depuis, l'audit des finances publiques a conduit Bercy à durcir les objectifs d'économies à 80 milliards d'euros, ce qui a immédiatement conduit certaines associations d'élus locaux à réactualiser la part de l'effort des collectivités à 13 milliards d'euros. La perspective glace les intéressés, qui répètent depuis des semaines avoir déjà subi 10,4 milliards d'euros de baisse de dotation depuis 2014. « Nous représentons 20 % des dépenses publiques et avons réalisé ces trois dernières années 50 % de la contribution au redressement des comptes publics, nous n'allons pas passer deux fois à la caisse », tonne Olivier Dussopt, président de l'Association des petites villes de France.

Les élus peuvent s'abriter théoriquement derrière leur autonomie de gestion constitutionnelle pour botter en touche, mais le gouvernement risque rapidement d'agiter à nouveau le levier des dotations pour les amener à la table des négociations. De nombreux responsables de collectivités contactés par « Les Echos » s'attendent du coup à subir une nouvelle baisse des dotations en projet de loi de finances 2018. Plusieurs ministres ont confirmé la semaine dernière que cette nouvelle baisse n'était pas encore arbitrée.

Le doublement des exonérations de taxe d'habitation

Pour Emmanuel Macron, la taxe d'habitation est injuste. Il souhaite en exonérer 80 % des assujettis - soit un doublement de la part actuelle, de 40 %. Les maires reconnaissent que le calcul des bases locatives servant à celui des taxes locales est injuste, mais ils vivent la quasi-suppression de la taxe d'habitation comme une nouvelle attaque contre l'autonomie fiscale des collectivités et plus généralement le dynamisme des recettes. Voilà pourquoi tous se prononcent pour un dégrèvement plutôt qu'une compensation.

Jean-Luc Moudenc, président de France Urbaine, s'alarme d'un autre risque craint des maires : la déconnexion entre l'impôt et l'action locale. Les habitants font actuellement le lien entre le développement des services publics locaux et les prélèvements que demande le maire en contrepartie. Supprimer la taxe d'habitation pour 80 % des gens risque de débrider les exigences des habitants et mettre les élus sous une pression intenable.

Le gouvernement devra clarifier de nombreuses questions autour de cette réforme. Confirmer d'abord qu'elle s'appliquera bien dès l'an prochain, après plusieurs contradictions au sein du gouvernement. Mais fixer également les critères d'exonération.

La suppression de 70.000 agents

Supprimer 70.000 fonctionnaires territoriaux sur cinq ans est un objectif massif, sachant que la hausse des effectifs de cette fonction publique est ininterrompue depuis sa création en 1984. Elle représente aujourd'hui 35 % des effectifs de la fonction publique (5,64 millions d'agents). Les élus locaux sont régulièrement accusés d'avoir embauché à tire-larigot, bien au-delà de l'accompagnement des transferts de compétences. Autre critique fréquente des rapports des chambres régionales des comptes, les collectivités ont multiplié les entorses au temps de travail réglementaire de 1.607 heures.

Une association d'élus conteste cette vision, rappelant que 10.000 postes ont été supprimés rien que sur 2014 et 2015. Par ailleurs, les collectivités ont pratiquement réussi à stabiliser leurs effectifs depuis 2010, à l'exception de l'impact de la réforme des rythmes scolaires imposée par l'Etat qui a fait bondir de 40.000 agents les effectifs.

Un autre élu signale qu'une grande vague de départs à la retraite va commencer à partir de 2018, dans un volume de 40.000 à 50.000 agents. Plusieurs experts jugent donc l'objectif des 70.000 faisable. C'est le cas de l'association des DRH des collectivités, à condition d'assouplir certains avantages du statut. Les collectivités nuancent cette opportunité, sachant que l'on ne remplace pas un jardinier par une puéricultrice ou un éboueur par un animateur scolaire. Elles brandissent du coup le risque d'un affaiblissement des services publics.

A écouter plusieurs négociateurs, les cabinets ministériels ces derniers jours ne faisaient pas de cette baisse des 70.000 fonctionnaires une priorité.

La recentralisation du RSA

Depuis 2011, les départements ont vu leurs charges de RSA augmenter de 4,5 % en moyenne sous la double pression de l'augmentation des demandeurs d'emploi et les revalorisations de la prestation. Or les compensations de l'Etat n'ont pas suivi : en 2009, le reste à charge des départements était de 600 millions d'euros, contre 3,5 milliards en 2015.

Alors Premier ministre, Manuel Valls avait proposé de recentraliser le financement du RSA mais l'Assemblée des départements de France (ADF) avait retoqué l'accord pour des raisons autant politiques que financières. Durant sa campagne, Emmanuel Macron avait repris cette proposition de recentralisation. Une négociation avec l'ADF pourrait cette fois échapper aux tiraillements droite-gauche mais elle devra compter avec une nouvelle ligne emmenée depuis par le président LR du Nord, Jean-René Lecerf. Pour lui, l'Etat aurait plutôt intérêt à compenser l'écart qui existe dans certains départements avec la moyenne nationale des restes à charge.

La simplification du millefeuille

S'il est une demande qui rassemble toutes les associations d'élus, c'est bien une pause des réformes institutionnelles après la réforme des régions, celle des intercommunalités ou la clarification des compétences des collectivités. Or Edouard Philippe, dans son discours de politique générale, a confirmé la ligne esquissée par Emmanuel Macron et Gérard Collomb d'un renforcement des métropoles et de la baisse du nombre des départements. Le Premier ministre a même jeté de l'huile sur le feu en souhaitant « tendre partout où c'est possible vers deux niveaux seulement d'administration locale au-dessous du niveau régional ». Une façon de confirmer l'absorption des départements par les métropoles, déjà évoquée pendant la campagne, mais cela peut signifier ailleurs des montages plus exotiques comme l'absorption des intercommunalités par les départements les plus ruraux, par exemple. Autant de scénarios qui risquent de rallumer des guerres d'élus locaux.

Difficile pour autant de savoir jusqu'où ira le gouvernement, sachant que deux lignes antagonistes s'y affrontent. Gérard Collomb pousse à une simplification de la carte départementale quand le Ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard, défend l'importance d'un maillage serré des zones rurales.

La part de TVA pour les régions

Une fraction de TVA pour remplacer les dotations aux régions en 2018, c'était la grande mesure audacieuse annoncée contre Bercy par Manuel Valls au congrès des régions fin septembre 2016. Objectif : offrir une recette dynamique aux conseils régionaux pour financer leurs nouvelles compétences économiques. Mercredi dernier, l'Association régions de France par la voix d'Etienne Blanc, président de la commission Finances, a expliqué craindre une remise en question de cette avancée dans ses contacts avec le gouvernement.

La concertation sur les futures normes

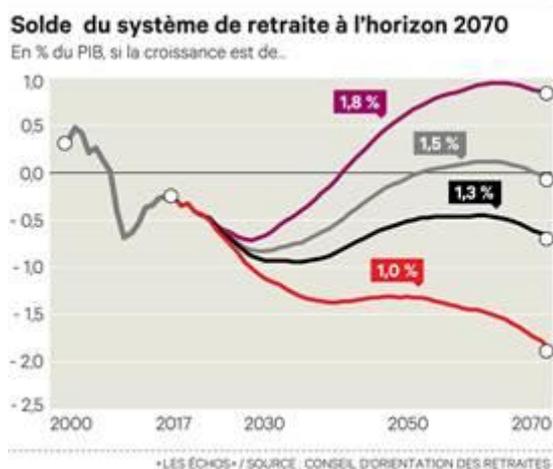
Point d'indice du traitement des fonctionnaires, jour de carence, fiscalité locale, normes de construction, etc. L'Etat empile sans cesse des mesures imposées aux collectivités sans régler la facture. En juin, la Cour des comptes a elle-même repris cette plainte permanente des élus : « Dans de trop nombreux domaines de l'action publique, l'Etat prend des décisions et laisse les collectivités territoriales en assumer la charge. » La solution avancée par tous consisterait à renforcer les pouvoirs du Comité national d'évaluation des normes, notamment pour qu'il puisse repousser les nouvelles réglementations trop coûteuses. Une perspective qu'ont toujours évité les cabinets ministériels, l'administration ou le législateur.

Matthieu Quiret

LES ECHOS – 17/07/2017

7 Retraites : des mesures de redressement nécessaires dans les

prochaines années



Le Comité de suivi des retraites a invité l'exécutif à prendre des mesures d'économies.

Emmanuel Macron va-t-il être forcé à prendre de nouvelles mesures pour renflouer financièrement le système de retraite ? Si le nouveau président de la République avait écarté cette option durant sa campagne, il ne pourra pourtant peut-être pas faire l'économie d'une telle réforme. Le Comité de suivi des retraites - chargé d'évaluer chaque année la viabilité du système - a ainsi « recommandé au gouvernement de prendre les mesures nécessaires afin de ramener le système sur une trajectoire d'équilibre », selon un avis dévoilé vendredi.

Aucun calendrier précis n'est mentionné. Toutefois, le Comité indique deux scénarios possibles. Soit des ajustements « dans le cadre de la réforme annoncée » : Emmanuel Macron s'est en effet engagé à mettre en place un régime universel à points (sans toucher à l'âge de départ ou au taux de cotisation), et ce chantier doit être lancé l'an prochain. Deuxième scénario, ces « ajustements pourraient intervenir en amont, dans les premières années de la législature ». En tout cas, l'inaction n'est pas une option.

Des effets paradoxaux

Le Comité tire les conséquences des dernières projections du Conseil d'orientation des retraites (COR), qui repoussent le retour à l'équilibre du système d'au moins quinze ans, à 2040 dans le meilleur des cas (« Les Echos » du 20 juin). Le Comité note toutefois que cette dégradation des perspectives découle pour une part importante « d'effets qui pourraient sembler paradoxaux ». Si le gel du point d'indice pour les fonctionnaires permet de dégager des économies budgétaires, cela « génère un besoin de financement pour les régimes concernés ».

Pour autant, ce document appelle à tenir compte des évolutions démographiques relevées par le COR et qui « doivent alerter ». C'est notamment la raison pour laquelle le Comité suggère d'examiner la possibilité d'un « mécanisme d'ajustement aux révisions de la trajectoire d'espérance de vie ». Autre piste de travail, « l'harmonisation des droits » pour réduire « les iniquités » entre régimes. A court terme, pour faire des économies rapides, la piste d'une « sous-indexation des pensions » est évoquée alors que le « niveau de vie des retraités continue à s'améliorer par rapport au reste de la population ». Mais « cela pourrait poser des difficultés d'acceptation au moment de la hausse de la CSG », convient le Comité.

Cet avis a été accueilli avec prudence par l'exécutif. Matignon annonce vouloir « informer le Parlement » à l'automne des « suites à donner ». Il est rappelé que la réforme envisagée doit permettre « la rénovation du système de retraite pour le rendre plus juste et plus transparent », via un régime universel, « en préservant les équilibres financiers ».

Renaud Honoré

8 2% du PIB pour la défense: la promesse est-elle tenable ?



Emmanuel Macron descend l'avenue de Champs-Élysées aux côtés du Général Pierre de Villiers.

Sur fond de tensions entre le chef de l'État et le chef d'état-major des armées, la défense se trouve devant un véritable mur budgétaire

Dans un entretien au Journal du Dimanche, Emmanuel Macron est revenu sur les tensions autour du budget des armées dans des termes vifs : « Si quelque chose oppose le chef d'état-major des armées au président de la République, le chef d'état-major des armées change. » Pour sa part, le général de Villiers estime sur Facebook que « personne ne mérite d'être aveuglément suivi ». Les deux hommes ont rendez-vous vendredi.

Cinquante milliards pour la défense en 2025, contre 32,7 cette année : la promesse d'Emmanuel Macron est-elle tenable ? « Les engagements que je prends devant nos concitoyens et devant les armées, je sais les tenir. Et je n'ai à cet égard besoin de nulle pression et de nul commentaire », a martelé le chef de l'État, jeudi 13 juillet, alors qu'il mettait publiquement un bourre-pif au chef d'état-major des armées après que celui-ci se soit élevé contre l'annulation de la promesse de verser 850 millions pour boucler le budget 2017.

Avec les armées, le président de la République entre vraiment dans le dur et la semaine devrait se conclure, vendredi soir, par un entretien en tête-à-tête avec le général Pierre de Villiers. Restera, restera pas ? Toute la communauté de défense, abasourdie par les déclarations présidentielles, s'interroge. Et désormais les industriels du secteur se sentent eux aussi visés. Dans le Journal du Dimanche, Emmanuel Macron déclare « Moi, j'ai des soldats sur des théâtres d'opérations [...] L'intérêt des armées doit primer sur les intérêts industriels ».

Et le JDD d'expliquer sa pensée, à la sortie d'un long entretien avec le chef de l'État : « L'idée selon laquelle la meilleure armée serait forcément la plus riche n'est pas la sienne. Surtout si les lobbies de l'industrie de défense s'en mêlent ». Ces « lobbies » apprécieront et ne manqueront pas de rappeler qu'ils contribuent positivement au solde du commerce extérieur (14 milliards d'exportations en 2016). Dès jeudi soir à l'Hôtel de Brienne, certains industriels se sont abstenus d'applaudir le discours du chef de l'État, quittant aussitôt la garden-party...

Remontée en puissance. Au-delà du bras de fer sur le budget 2017 perdu par le ministère des armées, reste la question de fond : la remontée en puissance des dépenses militaires, telle que promise par le chef de l'État est-elle soutenable ? Ce sera l'objet de la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, qui sera élaborée à partir de l'automne, après la publication d'une « revue stratégique » en octobre. La LPM devrait être votée avant l'été 2018.

Pour atteindre l'objectif de 50 milliards en 2025, il faudrait que le budget de la défense augmente de 2,16 milliards par an au cours des huit prochaines années. Une telle hausse n'a jamais eu lieu - même après l'effort lié aux attentats terroristes. Un proche du dossier confirme qu'« au final, nous n'avons jamais connu une augmentation réelle de plus de 600 millions d'euros par an ». Il s'agirait de faire presque quatre fois mieux et sur quasiment une décennie. Une certaine prudence est donc de mise.

D'autant que les premières décisions concrètes du président Macron ne vont pas dans le sens de ses promesses assez mirobolantes. Le chef de l'État a confirmé, à la veille du 14 juillet, le non-versement de 850 millions d'euros attendus par le ministère des armées, qualifiant cet effort de « légitime et faisable ». Il s'est toutefois engagé à ce que les crédits militaires atteignent 34,2 milliards l'an prochain, soit une augmentation de 1,5 milliard - une marche déjà inférieure aux 2,16 milliards annuels nécessaires pour atteindre l'objectif de 2025.

L'ancien ministre de la défense Alain Richard avait coutume de dire que le rang de la France lui coûtait 1 point de PIB : c'est le prix de la dissuasion nucléaire, d'une armée capable de mener des opérations extérieures avec un renseignement indépendant, d'un réseau diplomatique d'un État membre permanent du Conseil de sécurité

L'augmentation du budget de la défense fait l'objet d'un large consensus politique. De fait, elle est quasiment obligatoire, sauf à renoncer au rôle que la France entend occuper sur la scène mondiale. L'ancien ministre de la défense Alain Richard (PS) avait coutume de dire que le rang de la France lui coûtait 1 point de PIB : c'est le prix de la dissuasion nucléaire, d'une armée capable de mener des opérations extérieures en disposant d'un renseignement indépendant, d'un réseau et d'une action diplomatiques d'un État membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies. Autant de traits qui distinguent la France de pays comme l'Allemagne ou l'Italie.

Forces nucléaires. La seule modernisation des forces nucléaires, avec par exemple une nouvelle génération de sous-marins, de missiles aéroportés et de têtes nucléaires, va exiger des investissements considérables durant les vingt ou vingt-cinq prochaines années. Les crédits de la dissuasion devraient ainsi atteindre « entre 5,5 et 6 milliards » par an, selon un rapport du Sénat, soit une hausse de près de 2 milliards par rapport à la situation actuelle, déjà à la hausse. En clair, l'augmentation promise par le chef de l'État sera quasi intégralement absorbée par la modernisation des forces nucléaires.

Reste que la France doit faire face à d'autres obligations, liées en particulier aux opérations extérieures et à la lutte contre le terrorisme. Le « surcoût » lié à ces missions s'élève sur la durée à plus d'un milliard par an (environ 1,3 milliard en 2017). Il n'était préfinancé qu'à hauteur de 450 millions, la différence étant réglée en interministériel (chaque ministère y contribuant) ; c'est, on l'a vu, l'objet de la querelle actuelle sur les 850 millions. Le chef de l'État a décidé un préfinancement de 650 millions, revenant ainsi à la situation qui existait avant que Jean-Yves Le Drian ne soit ministre de la Défense.

Emmanuel Macron a pu s'en rendre compte en se rendant au Mali : les militaires ne disposent pas de tous les moyens nécessaires pour remplir leurs missions. Ainsi, sur un théâtre vaste comme l'Europe, ils n'ont qu'une vingtaine d'hélicoptères. Et encore, ceux-ci volent, ce qui n'est pas le cas de ceux en France. Un récent rapport pointait le fait que seul un Tigre sur quatre est « disponible », alors que cet hélicoptère de combat est flambant neuf ! Autre chiffre : le coût du maintien en condition opérationnelle (MCO) d'un seul char Leclerc est de 20 000 euros par mois...

Service national universel. Dans ces conditions, alors que la masse salariale ne cesse d'augmenter (11,3 milliards en 2016) du fait des mesures catégorielles et de l'arrêt de la baisse d'effectifs, le projet du président de la République d'instituer « un service national universel » d'un mois pour tous les jeunes, suscite de sérieuses interrogations. Durant la campagne, le candidat Macron avait évoqué un coût allant de 20 à 30 milliards sur le quinquennat, promettant qu'il ne serait pas à la charge de la défense. Si les proches du dossier estiment qu'il est possible de faire moins cher, il faudra quand même bien trouver cet argent quelque part...

Laisser croire que l'Union européenne - en réalité les Allemands - pourrait financer la défense française, via des mécanismes européens, relève de l'illusion. Si Berlin accepte de mettre la main au portefeuille, ce sera en échange d'un retour sur investissement. Ainsi le conseil de défense franco-allemand, qui s'est tenu le 13 juin à l'Élysée, a validé le fait que « l'Allemagne dirigera le programme » du futur drone européen.

Jean-Dominique Merchet

::: ENTREPRISES

LES ECHOS – 17/07/2017

9 La SNCF fait son autocritique sur la dégradation de sa qualité de

service



Le groupe ferroviaire fait circuler 15.000 trains par jour sur 35.000 kilomètres de voies. Pour endiguer la dégradation du service, le rapport d'experts préconise de faire de la robustesse une « priorité absolue », et ce dès la conception des horaires.

Selon un rapport commandé par la direction, la capacité à gérer les imprévus sans multiplier les retards s'est dégradée. Les recommandations des experts seront appliquées en bloc.

La capacité de la SNCF à maintenir sa qualité de service même en cas d'imprévus s'est régulièrement dégradée ces dernières années, et appelle des mesures urgentes. Ce constat a déjà été fait par de très nombreux voyageurs, mais il est aujourd'hui dressé dans un rapport commandé... par la SNCF elle-même. Guillaume Pepy et Patrick Jeantet, les deux patrons du groupe ferroviaire public, ont en effet mandaté en début d'année un petit groupe d'experts indépendants (même si certains des 7 membres travaillent ou ont travaillé dans le groupe public) pour ausculter la « robustesse » du système, c'est-à-dire sa faculté à encaisser les aléas (circulation ralentie pour cause de travaux, incidents liés à la météo...) sans que les retards ne se multiplient en cascade.

Le rapport qui en résulte est sévère, même si le groupe ferroviaire a des circonstances atténuantes. Il fait circuler 15.000 trains par jour, sur 35.000 kilomètres de voies, ce qui implique une organisation d'une immense complexité. Et les travaux pour moderniser le réseau se sont multipliés ces dernières années, amenant à ralentir les trains sur certaines portions.

Les carences relevées n'en sont pas moins nombreuses, la plupart dessinées en creux, à partir des préconisations pour y remédier. Le document vise « la reconquête de la robustesse », ce qui signifie que celle-ci a été perdue de vue. Et il recommande « d'améliorer la cohérence entre le niveau de performance promis et le niveau de performance réalisable ».

Un fonctionnement en silo, sans vision d'ensemble

En clair, la compagnie prend parfois (vis-à-vis des régions notamment) des engagements sur le nombre et la vitesse de circulation des trains qu'elle ne peut pas tenir, car elle ne tient pas compte, par exemple, de l'état du matériel, ou des limitations temporaires de vitesse rendues nécessaires par une zone de travaux. Cela résulte d'un fonctionnement en silo, où « chacun regarde de son point de vue », explique l'un des experts, mais sans vision d'ensemble. « Depuis le grand big-bang des horaires fin 2011, on a rajouté chaque année des trains à la demande des autorités organisatrices, dans des conditions qui ont dégradé petit à petit la robustesse », concède un cadre.

Le rapport pointe également une maîtrise industrielle sur plusieurs points « insuffisante pour permettre une production de qualité ». Comme l'explique Yves Ramette, l'un des auteurs du rapport, « les processus industriels n'ont pas été améliorés depuis des années. Certains sont bien écrits, d'autres non », ce qui viserait entre autres les phases de préparation du train avant sa mise à quai. Par ailleurs, la rigueur d'exécution fait parfois défaut.

Un plan de circulation plus réaliste

Pour redresser la situation, les auteurs du rapport préconisent notamment que la robustesse « doit devenir pour tous une priorité absolue » dès la conception des horaires. Ils demandent pour cela que SNCF Réseau, l'établissement public chargé de la gestion des infrastructures, assume le pilotage dans son ensemble de l'exploitation du réseau. Et puisse éventuellement mettre le holà si les promesses faites aux régions excèdent les capacités réelles du réseau.

Sur ce point, le rapport prône un nouveau dialogue avec les autorités organisatrices, afin qu'elles comprennent les contraintes et privilégient un plan de circulation robuste, et finalement plus réaliste. Le travail mené sur les RER A ces derniers mois, qui se traduira à partir de décembre prochain par une réduction du nombre de trains afin que le moindre incident ne se traduise plus par des heures de galère pour les usagers, a ouvert la voie dans ce domaine.

Ce rapport doit être présenté d'ici à quelques jours aux différentes instances de direction de la SNCF, mais la direction a d'ores et déjà indiqué qu'elle appliquera en bloc les recommandations qui lui sont faites.

Lionel Steinmann

LE FIGARO – 16/07/2017

10 GM&S : des salariés envisagent de bloquer mardi un site PSA ou Renault



La branche métallurgie du syndicat appelle aussi à une heure de grève solidaire ce même jour. Le tribunal de commerce de Poitiers doit examiner l'offre de l'unique candidat à la reprise mercredi 19 juillet.

La CGT Métallurgie appelle toute la filière automobile à une heure de grève mardi pour soutenir les salariés de l'équipementier en liquidation GM&S, qui prévoient «une action» le même jour, et dénoncer plus généralement une «situation de désindustrialisation sans précédent». «La lutte des salariés de GM&S symbolise les conséquences de la restructuration de la filière automobile (...) orchestrée ces dernières années par» ses principaux acteurs «avec l'aval des gouvernements successifs», estime le collectif automobile de la fédération, dans un communiqué. «Ces menaces sur l'emploi pèsent également sur les salariés de la SAM en Aveyron, comme les salariés de Delphi à Blois, mais aussi à Bosch Rodez», s'alarme-t-il, soulignant l'urgence d'un «débat national sur la filière».

C'est pour «obtenir» ce débat que le collectif appelle «tous les syndicats de l'automobile à une heure de grève» mardi, «mais aussi par solidarité pour les salariés de GM&S qui seront une nouvelle fois dans l'action à partir» de cette date. Contacté par l'AFP, Yann Augras, élu CGT et secrétaire du CE de GM&S, a confirmé l'organisation d'une action le 18 juillet, dans des modalités qui seront déterminées la veille. Il s'agira «certainement d'un blocage de site» Renault ou PSA (les deux grands clients de GM&S), comme «cela a été fait dans l'Allier» la semaine dernière pendant deux jours sur le site PSA de Sept-Fons, a-t-il précisé.

Responsabilité sociale

GM&S Industry, basé à La Souterraine (Creuse) et 2e employeur privé du département, a été placé le 30 juin en liquidation judiciaire. Candidat à sa reprise, l'emboutisseur stéphanois GMD ne propose de conserver que 120 salariés sur 277. «C'est non seulement indécent socialement, mais industriellement incompatible avec le type d'entreprise et les besoins de production», juge la CGT dans son communiqué, appelant l'État et les constructeurs Renault et PSA à prendre «la mesure de leurs responsabilités sociales».

Une réunion organisée mardi au ministère de l'Économie avec l'ensemble des acteurs du dossier a permis des avancées, notamment sur les commandes de Renault et PSA, mais pas sur le nombre de salariés repris ni sur les primes de licenciement, la CGT réclamant une indemnité supra légale pour les personnes licenciées.

L'offre de reprise de GMD doit être examinée le 19 juillet par le Tribunal de Commerce de Poitiers, qui doit annoncer sa décision le 21.

LA TRIBUNE – 14/07/2017

11 Whirlpool choisit la société WN pour la reprise du site d'Amiens



Un "incubateur industriel" pour de jeunes entreprises dans des secteurs proches de l'équipement, de l'aménagement et du mobilier urbain doit également voir le jour.

Whirlpool a annoncé jeudi avoir conclu un accord avec l'entrepreneur Nicolas Decayeux, président du Medef Somme, pour la reprise de son usine d'Amiens où 277 des 290 postes seront préservés.

Le groupe d'électroménager Whirlpool a annoncé jeudi avoir sélectionné l'offre de reprise de son site d'Amiens déposée par l'entrepreneur picard Nicolas Decayeux, qui propose de conserver 277 salariés sur les 290 que compte l'usine. Whirlpool et WN, le nom de la société de M. Decayeux, "sont parvenus à un projet de cadre général de l'opération, comprenant notamment la structure financière et l'organisation de la reprise", a annoncé le groupe dans un communiqué.

277 emplois créés

Le projet de reprise "devrait permettre la création de 277 emplois sur le site d'Amiens", selon le communiqué. Le groupe Decayeux est leader européen de la fabrication de boîtes aux lettres. Cependant la société WN est portée par Nicolas Decayeux en son nom propre, et ses activités sur le site de Whirlpool Amiens seront indépendantes du groupe. L'une prévoit la fabrication sur place et la commercialisation notamment de "casiers intelligents réfrigérés", destinés à la distribution alimentaire et au secteur médical, selon un communiqué de WN.

L'autre consiste à créer un "incubateur industriel" pour de jeunes entreprises dans des secteurs proches de l'équipement, de l'aménagement et du mobilier urbain, en mutualisant des capacités de production, de conception, de démarche qualité et de chaîne d'approvisionnement. L'objectif sera aussi d'agir en tant que co-traitant des grands distributeurs du secteur.

Soutien de Xavier Bertrand

Whirlpool France a lancé jeudi la consultation des instances représentatives du personnel sur ce projet. "Nous ne doutons pas de l'issue positive et rapide de cette procédure afin de pouvoir démarrer dans les meilleures conditions ce projet industriel", a déclaré Nicolas Decayeux, cité dans le communiqué de WN. Son offre avait déjà reçu le soutien des élus du comité d'entreprise le mois dernier, ainsi que celui du président de la région des Hauts-de-France, Xavier Bertrand (LR). "Le projet Decayeux c'est la base de l'avenir de ce site mais il y aura d'autres projets qui viendront se greffer", avec "plusieurs dizaines d'emplois par projet" supplémentaire, a promis jeudi M. Bertrand, interrogé par l'AFP.

Car en plus de 290 salariés, l'usine de sèche-linge de Whirlpool Amiens, qui doit fermer en juin 2018 pour être délocalisée à Lodz en Pologne, emploie aussi 250 intérimaires et une centaine de salariés du sous-traitant Prima (plastiques) sont installés sur le site. "Les salariés de Whirlpool sont prioritaires, c'est une des garanties qu'on leur doit. Il y aura aussi des besoins de formation, car ce n'est pas le même métier", a rappelé M. Bertrand, soulignant que la Région compte mettre "plusieurs millions d'euros" sur la table pour le cautionnement, la formation et l'investissement.

"C'est une bonne nouvelle pour les salariés et le bassin de l'emploi", a commenté auprès de l'AFP Ludovic Creusé, délégué CFE-CGC de l'usine. "Le projet de reprise n'est pas encore finalisé mais cela ne devrait pas tarder, sans doute en septembre", a estimé le syndicaliste. "Forcément ça remet du baume au coeur (...). Maintenant il reste quelques questions à régler sur les conditions de reprise, les conditions salariales", a ajouté Frédéric Chantrelle, délégué CFDT. La lutte des salariés de Whirlpool Amiens, qui s'étaient mis en grève du 24 avril au 5 mai, s'était invitée dans la campagne présidentielle avec une passe d'armes sur place entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen durant l'entre-deux-tours.

L'OPINION – 17/07/2017

12 Areva et EDF auront coûté 9,3 milliards d'euros aux finances publiques en 2017



Le chantier de l'EPR de Flamanville.

L'Etat paye son manque d'anticipation de la recapitalisation du secteur énergétique

C'est un peu l'histoire de l'arroseur arrosé. Lorsqu'il arrive à Bercy, fin août 2014, Emmanuel Macron, pourtant plus « libéral » que son prédécesseur Arnaud Montebourg, ne manifeste guère ce penchant dans sa gestion du secteur énergétique public. Alors que le cours d'EDF, plus grosse ligne du portefeuille de l'Agence des participations de l'Etat (APE) évolue entre 20 et 22 euros jusqu'en juin 2015, le nouveau ministre de l'Economie et de l'Industrie n'en profite guère pour alléger la part de l'Etat qui détient 84,5 % du capital. A l'époque, la vente de 10 % du capital aurait rapporté quelque 4 milliards d'euros à Bercy.

Ensuite, au printemps 2015, pour financer une partie du sauvetage d'Areva, Emmanuel Macron incite fortement EDF à reprendre la partie réacteurs Areva NP pour 2,5 milliards d'euros, mais ne suggère aucune augmentation de capital de l'électricien pour réaliser, notamment, une telle opération. Ce qui aurait permis à l'Etat de se laisser diluer et à EDF d'obtenir des fonds sur le marché, à une époque où son cours évoluait encore entre 18 et 20 euros.

Recapitalisation. C'est seulement en avril 2016, alors que son cours est tombé en dessous de 10 euros, qu'EDF annoncera le lancement d'une augmentation de capital de 4 milliards d'euros à laquelle l'Etat s'engage à souscrire pour 3 milliards. Elle a été réalisée en mars dernier.

Parallèlement, la recapitalisation d'Areva, recentré sur le cycle du combustible, est fixée à 5 milliards, dont 4,5 milliards versés par Bercy, ce mois-ci. Enfin, compte tenu de la situation financière tendue de l'électricien, l'Etat a renoncé à percevoir le dividende d'EDF en cash. Le coût total des efforts consentis par le Trésor pour le secteur énergétique, en 2017, se monte donc à quelque 9,3 milliards d'euros.

Si une partie des fonds ont été obtenus grâce aux ventes des aéroports de Lyon et Nice et de titres Safran ou Engie, au pire moment pour ces derniers, il manque encore quelques milliards à l'appel. On peut ainsi estimer que ce sont ceux qui n'ont pas été récoltés quand la situation d'EDF le permettait dans de bonnes conditions financières alors que l'indispensable et coûteuse recapitalisation d'Areva était déjà une évidence. Lorsque le nouveau ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, relève avec amertume que les 4,5 milliards destinés à Areva « sont supérieurs à l'intégralité des économies que le ministre des Comptes publics doit trouver en 2017 pour nous ramener sous les 3 % de déficit », il pourrait avoir une pensée pour ce que son prédécesseur, désormais installé à l'Elysée, n'a pas su faire en temps utile.

Il reste heureusement quelques lignes ADP, Orange ou Renault pour remplir le tonneau des Danaïdes. Voire EDF, puisque, concernant les seuls titres souscrits lors de l'augmentation de capital, ils affichent aujourd'hui une plus-value d'un milliard sur le prix auquel ils ont été bradés au printemps.

Renaud Belleville

::: SOCIAL

LES ECHOS – 17/07/2017

13 Licenciement : l'exécutif négocie le volet le plus délicat de la réforme du travail



La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, à l'Assemblée nationale.

La ministre du Travail a annoncé la hausse des indemnités légales de licenciement en septembre prochain.

La concertation avec les partenaires sociaux sur la flexibilité du marché de l'emploi se poursuit toute la semaine.

Le ministère du Travail a gardé le plus dur pour la fin. La concertation avec les partenaires sociaux sur la réforme du Code du travail arrive en effet dans sa dernière semaine. Il y sera question, comme la semaine passée, du volet « sécurisation des relations de travail ». En réalité, il s'agit surtout de mesures de flexibilité : plafonnement des indemnités aux prud'hommes, définition du périmètre géographique des difficultés économiques pour procéder à des licenciements ou encore introduction d'un contrat de chantier. Les débats sont de plus en plus tendus avec les organisations syndicales, déjà perplexes après la présentation du bilan du deuxième bloc de réformes, qui a notamment ouvert la porte à des négociations sans syndicat dans les entreprises de moins de 300 salariés et à un recours plus fréquent au référendum dans l'entreprise.

Concession aux syndicats

Pour faire passer le tout, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a concédé dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, lors de l'examen à l'Assemblée du projet de loi d'habilitation à procéder par ordonnances, une augmentation des indemnités légales de licenciement. C'était une demande pressante de la CFDT et de FO, avant le début de cette concertation, qui est revenue d'actualité avec la volonté du gouvernement de plafonner les dommages et intérêts.

Ces indemnités légales sont versées à tout salarié en contrat à durée indéterminée licencié ayant au moins un an d'ancienneté, sauf pour faute grave ou lourde. Aujourd'hui, ces indemnités ne peuvent être inférieures à un cinquième de mois de salaire par année d'ancienneté, auquel s'ajoute deux cinquièmes de mois par année au-delà de dix ans.

L'annonce de Muriel Pénicaud a été bien accueillie par les syndicats, qui s'interrogent toutefois sur le niveau de l'augmentation. FO a notamment demandé un doublement. « Nous souhaitons aussi ouvrir ces indemnités aux salariés ayant moins d'un an d'ancienneté, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui », demande pour sa part Véronique Descacq, secrétaire générale adjointe de la CFDT.

Au-delà du geste politique, qui tombe à point nommé dans la concertation, la France est, en Europe, dans la fourchette basse des indemnités légales minimales. Mais les indemnités conventionnelles, négociées au niveau de la branche professionnelle, peuvent être plus élevées.

Ce n'est toutefois pas le cas dans beaucoup d'entre elles. Les secteurs des services, du commerce ou de la distribution ne brillent pas par le niveau de leurs indemnités conventionnelles.

Favoriser les procédures de conciliation

Par ailleurs, les salariés les plus pénalisés en termes de montant de leurs indemnités de licenciement sont, comme souvent, ceux qui travaillent dans les PME ou TPE dont les marges de manœuvre en trésorerie sont faibles et qui, du coup, ont tendance à coller à leurs indemnités légales ou conventionnelles. La CPME s'est d'ailleurs dite « inquiète » du projet de l'exécutif, lui demandant de lever le « flou ».

La dernière revalorisation des indemnités légales de licenciement remonte à 2008. A l'époque, il avait été décidé d'aligner le montant des indemnités légales pour motif personnel sur celui des indemnités pour motif économique. Le gouvernement travaille aussi à des mesures d'incitation fiscale et sociale pour favoriser les procédures de conciliation, de manière à faire baisser les contentieux et désengorger les conseils des prud'hommes.

À noter

Le projet de loi d'habilitation à procéder par ordonnances est débattu en commission au Sénat cette semaine, après avoir été adopté la semaine dernière à l'Assemblée nationale.

Marie Bellan

LES ECHOS – 17/07/2017

14 Le régime fiscal et social des indemnités en débat

L'exécutif veut rendre plus attractif le recours à la conciliation en jouant sur le niveau des exonérations fiscales et sociales.

Pour influencer sur les comportements, rien de tel que de jouer sur des exonérations fiscales ou sociales. C'est bien ce que compte faire le gouvernement sur les indemnités perçues par le salarié en cas de rupture de son contrat de travail, notamment pour désengorger les tribunaux des Prud'hommes.

Le régime actuel est très complexe. La Cour des comptes s'en était d'ailleurs émue dans un référé adressé à la ministre du Travail de l'époque, Myriam El Khomri, en octobre 2016, jugeant le « système complexe et peu lisible, coûteux pour l'Etat et la Sécurité sociale, et qui apparaît comme l'un des plus favorables des pays membres de l'OCDE ».

Les indemnités de licenciement bénéficient, en effet, d'une double exonération. Fiscale d'abord : les sommes reçues sont exonérées d'impôt sur le revenu jusqu'à six fois le plafond annuel de la Sécurité sociale, soit un peu plus de 235.000 euros. Quant à l'exonération sociale (cotisations sociales, plus CSG et CRDS), elle concerne les indemnités dont le montant ne dépasse pas deux fois le plafond de la Sécurité sociale (78.000 euros). Les indemnités perçues dans le cadre d'une rupture conventionnelle suivent le même schéma. En revanche, toutes indemnités supérieures à dix fois le plafond de la Sécurité sociale, soit un peu moins de 400.000 euros, sont totalement assujetties, dès le premier euro. A l'inverse, les indemnités perçues dans le cadre d'un plan de sauvegarde de l'emploi sont, elles, totalement exonérées.

Cette construction complexe d'exonération est fondée sur la notion de réparation d'un préjudice subi, qui entraîne donc l'exonération de la fraction des indemnités correspondante. A ce titre, les dommages et intérêts, que le gouvernement entend plafonner dans le cadre de sa réforme sur le droit du travail, sont totalement exonérés. Le système, qui a toute sa cohérence en droit, aboutit toutefois à rendre plus attractif pour le salarié le fait d'aller devant les prud'hommes et d'obtenir des dommages et intérêts, plutôt que de faire le choix d'un départ négocié, voire d'une conciliation.

Pour inverser cette logique, le gouvernement cherche à mettre sur pied un système où plus le processus serait conflictuel, plus il serait fiscalisé. L'éventualité de taxer les dommages et intérêts n'est pas écartée, ce qui pose toutefois un problème constitutionnel. A l'inverse, élargir encore les

possibilités d'exonération, déjà très généreuses, ne ferait pas l'affaire de Bercy, soucieux de ne pas voir proliférer de nouvelles niches fiscales et sociales.

Marie Bellan

LE MONDE – 15/07/2017

15 Réforme du code du travail : feu vert des députés aux ordonnances



L'Assemblée a assoupli les règles de licenciement dans les filiales françaises des groupes internationaux. Le texte va maintenant être transmis au Sénat pour être voté définitivement avant la fin de la session extraordinaire début août.

François Ruffin espérait – ou feignait d'espérer – « qu'il y ait du suspense » durant les débats. Mais le vœu formé par le député (La France insoumise) de la Somme n'a pas été exaucé. Comme attendu, le projet de loi d'habilitation, qui doit permettre au gouvernement de réformer par ordonnances le code du travail, a été adopté, jeudi 13 juillet, peu après 21 heures, par l'Assemblée nationale à une très nette majorité : 270 voix pour, 50 contre. Les élus La République en marche se sont exprimés en faveur du texte, ainsi que la plupart de ceux appartenant aux groupes Les Constructifs, LR et Mouvement démocrate. Sur les 335 amendements examinés, trente-huit ont été adoptés, mais sans chambouler l'économie générale du projet de loi.

Parmi les quelques évolutions notables, l'une d'elles répond à une vieille doléance des grandes entreprises : elle consiste à changer les règles applicables aux licenciements économiques dans la filiale française d'un groupe international. A l'heure actuelle, pour apprécier la validité de la rupture des contrats de travail, il faut ausculter la société implantée dans l'Hexagone, mais aussi celles du même groupe, implantées à l'étranger et se trouvant dans le même secteur d'activité.

Hausse des indemnités de licenciement

Ce mécanisme pourra être modifié grâce à un amendement LR voté mercredi 12 juillet, avec le soutien du gouvernement : si cette mesure est finalement retenue dans les ordonnances, on ne regardera désormais que l'état de santé des entreprises du groupe basées en France, développant une activité commune à celle de la filiale qui licencie. Le but est de « permettre à notre pays de gagner en attractivité, de capter des investissements étrangers porteurs de créations d'emplois », a plaidé Gilles Lurton (LR, Ille-et-Vilaine).

Cette disposition figurait dans l'avant-projet de la loi travail porté en 2016 par Myriam El Khomri, alors ministre de l'emploi. Mais le gouvernement y avait finalement renoncé, face à la farouche opposition des syndicats – CFDT en tête – qui en avaient fait un casus belli.

Aujourd'hui, les réactions semblent, à ce stade, beaucoup moins véhémentes. « Nous savons qu'ils voulaient le mettre à l'ordre du jour, nous avons toujours dit que nous étions contre, et ça n'a pas changé », confie Véronique Descacq, numéro deux de la CFDT. Pour l'heure, la centrale cégétiste se borne à réclamer des moyens en faveur des syndicats afin qu'ils vérifient si la filiale d'un groupe, désireuse de licencier, a organisé ses difficultés de façon artificielle. Sans surprise, le Medef, lui, salue l'amendement adopté mercredi soir : « Ça poussera à l'installation d'entreprises étrangères en France. » Au ministère du travail, on indique que cette option était sur la table depuis le début des concertations avec les partenaires sociaux : « Cela nous mettrait au standard de tous les pays européens et nous retirerait un handicap concurrentiel pour ce qui est de l'installation d'entreprises étrangères qui créent de l'emploi. »

Autre épisode à relever : l'augmentation du niveau des indemnités légales de licenciement, annoncée jeudi par Muriel Pénicaud, la ministre du travail, durant l'examen du projet de loi d'habilitation. Cette décision ne fait pas l'objet d'une disposition inscrite dans le texte : elle sera prise par la voie d'un décret « en septembre », a précisé Mme Pénicaud. Celle-ci a invoqué le fait que les indemnités légales de licenciement en France sont « plus faibles que la moyenne (...) des pays avancés socialement » ; selon elle, c'est l'une des raisons pour lesquelles il y aurait tant de « contentieux » aux prud'hommes.

Aujourd'hui, la loi prévoit que les indemnités, en cas de rupture du contrat de travail, s'élèvent au moins à un cinquième de mois de salaire par année d'ancienneté, auquel s'ajoutent deux quinzièmes de mois par année, pour les personnes présentes depuis plus de dix ans dans l'entreprise. Cependant, un peu plus de 90 % des salariés sont couverts par des conventions collectives qui prévoient toutes des indemnités de licenciement – parfois supérieures aux minima législatifs.

« Opération déminage »

L'annonce de Mme Pénicaud est mal vécue par le patronat. « C'est une mesure de compensation accordée aux syndicats pour faire passer le reste », commente Alain Griset, président de l'Union des entreprises de proximité (artisanat, professions libérales). Président de la Confédération des petites et moyennes entreprises, François Asselin parle, lui, d'« opération déminage » en direction des organisations de salariés qui digèrent mal le plafonnement des indemnités prud'homales. « On espère que tout ça est sous contrôle et qu'on sait ce qu'on veut faire », s'inquiète-t-on au Medef.

Mme Descacq, de son côté, se réjouit d'obtenir satisfaction sur une demande de la CFDT « qui remonte à 2013 et qui serait cohérente avec le projet du gouvernement » de sécuriser le licenciement. Michel Beaugas (FO) y voit une « avancée », mais il conviendra, à ses yeux, de la mettre en regard avec les autres mesures qui seront retenues dans les ordonnances. « On est dans l'affichage politique, dit, cinglant, Fabrice Angei (CGT). Cela ne peut pas compenser le plafonnement des dommages-intérêts accordés par les prud'hommes, puisque ceux-ci visent à réparer un préjudice. » « Je ne vais pas dire que le relèvement des indemnités de licenciement ne va pas dans le bon sens », affirme François Hommeril, président de la CFE-CGC, mais celui-ci reste très critique sur la teneur globale du texte – « Un catalogue de dispositifs et d'injonctions répondant aux attentes du patronat », affirme-t-il.

Les principales dispositions du texte

Le projet de loi d'habilitation, qui autorise le gouvernement à prendre des ordonnances pour réécrire le code du travail, comporte trois volets. Le premier vise à « renforcer le dialogue social » en élargissant le champ dans lequel les accords d'entreprises ont la primauté sur les conventions de branche – tout en laissant à ces dernières un rôle-clé sur un nombre accru de sujets (règles sur les CDD, etc.). Seconde orientation : « Simplifier le dialogue social », notamment en fusionnant les instances représentatives du personnel (comité d'entreprise, délégués du personnel...). Enfin, le texte entend « sécuriser les relations de travail », en particulier en plafonnant les dommages-intérêts accordés pour un licenciement « sans cause réelle et sérieuse ». Il cherche aussi à « favoriser » et à « sécuriser » le recours aux CDI conclus « pour la durée d'un chantier ou d'une opération ».

Sarah Belouezzane et Bertrand Bissuel

LE MONDE – 15/07/2017

16 Le CDI de chantier, un contrat souple adapté aux grands projets du BTP

Le gouvernement souhaiterait développer le contrat de mission, inspiré du « CDI chantier » inventé dans les années 1970.

C'est l'une des idées du gouvernement pour rendre plus flexible le contrat de travail : promouvoir les contrats à mission spécifique. Autant dire qu'elle n'est pas neuve. Depuis trente ans, de

nombreux gouvernements ont cherché à promouvoir ce contrat à mi-chemin entre le contrat à durée indéterminée (CDI) et le contrat à durée déterminée (CDD).

Ce contrat de mission, à durée indéterminée, mais limité dans le temps à la réalisation d'un projet, est directement inspiré du CDI chantier (CDIC) mis en place au début des années 1970 par le bâtiment et les travaux publics (BTP). Pour autant, ce secteur utilise-t-il massivement ces contrats moins rigides que le CDD ?

« Il y recourt lorsqu'il n'a pas le personnel suffisant en interne, pour mener à bien un chantier. C'est un outil auquel les entreprises sont très attachées. Les PME comme les grands groupes l'utilisent de façon assez importante », explique-t-on à la Fédération nationale des travaux publics (FNTP). « Aujourd'hui, ces contrats ne sont pas la norme dans les entreprises, même s'il n'existe aucune statistique officielle », précise-t-on à la Fédération française du bâtiment (FFB).

« Le CDI chantier est utilisé notamment pour les grands chantiers en France, indique-t-on dans une grande entreprise. Il permet de recourir sur le temps long aux compétences locales pour répondre aux besoins ponctuels de ces projets sur toute la durée d'un chantier sans date de fin préalablement définie. » « Le CDIC est plus sécurisant qu'un contrat d'intérim et cela permet à ces collaborateurs de bénéficier de tous les avantages des salariés en CDI, comme l'épargne salariale, la participation, la formation ou la mutuelle », remarque-t-on dans un autre groupe.

« clauses d'insertion sociale »

Les projets de ligne à grande vitesse (LGV), de centrale nucléaire ou de ligne du Grand Paris Express y ont ainsi massivement recours. Un simple coup d'œil sur les offres d'emploi du secteur le démontre. Des ingénieurs sont ainsi actuellement recherchés pour les chantiers du Grand Paris.

Pour la construction du TGV Est, jusqu'à 15 % de la main-d'œuvre (environ 6 000 personnes) disposait d'un tel contrat en 2006, selon l'Observatoire socio-économique du projet. Ces contrats étaient en particulier attribués aux compagnons recrutés localement. Pour le prolongement de la LGV vers Rennes, la moitié des 1 500 salariés locaux étaient titulaires d'un CDIC.

Enfin, sur la LGV Sud Europe Atlantique (SEA, entre Tours et Bordeaux), qui vient d'entrer en service, l'Observatoire socio-économique du projet estimait que les quelque 1 500 salariés locaux étaient titulaires d'un tel contrat sur l'année 2013, alors que les compagnons « déplacés » sur le chantier disposent principalement de CDI. « Ceci peut s'expliquer par le fait que les "déplacés" sont le plus souvent des salariés permanents de l'entreprise tandis que les "locaux" ont été recrutés spécifiquement pour le projet », indique l'Observatoire.

Ce contrat de mission permet souvent aux groupes de BTP de respecter les « clauses d'insertion sociale » liées au financement du projet. Cela ne veut pas dire que tous finissent au chômage, une fois le chantier terminé. L'employeur a en effet l'obligation de chercher un emploi sur un autre chantier. Si le salarié est licencié, sans obtenir de prime de précarité, il bénéficie pendant un an d'une priorité pour être réembauché.

Philippe Jacqué

::: POLITIQUE

LE PARISIEN – 17/07/2017

17 Baroin prévient avant la Conférence des territoires : «Trop, c'est trop !»



François Baroin dit porter un regard positif sur le quinquennat Macron mais est «plus sévère sur son gouvernement, déjà confronté à de nombreux couacs».

François Baroin, président de l'Association des maires de France, s'élève contre la suppression de la taxe d'habitation et les demandes d'économies supplémentaires. Il évoque l'inquiétude des collectivités locales.

Alors que le président de la République clôture ce lundi la première Conférence des territoires, François Baroin, président de l'Association des maires de France, nous fait part des craintes des élus locaux.

Qu'attendez-vous de ce rendez-vous ?

François Baroin. J'ai rencontré Emmanuel Macron la semaine dernière à ce sujet, il souhaite un pacte entre l'Etat et les collectivités locales. C'est très bien. Cela faisait partie des revendications des maires de France. Car nous sortons d'une période, celle du précédent quinquennat, qui avait conduit à une impasse dans les discussions. J'attends maintenant des clarifications, notamment sur la situation budgétaire.

Vous pensez à la suppression de la taxe d'habitation ?

Exactement. Et ma position n'a pas changé. Je reste fermement contre cette mesure car la taxe d'habitation, c'est d'abord un lien direct entre la collectivité et ses habitants. Un impôt local, ça finance des services publics locaux, des infrastructures locales, etc. Bref, cela permet de créer une politique de proximité. Et puis, l'Etat promet des dotations pour compenser cette perte de revenus, mais je rappelle que c'est une obligation constitutionnelle.

Emmanuel Macron veut la supprimer pour 80 % des foyers fiscaux, au motif, dit-il, que «c'est un impôt injuste»...

On ne peut pas dire que c'est injuste pour 80 % des gens, et juste pour les 20 % restants. Il y a là un paradoxe. Je pense aussi que le président prend un risque constitutionnel en voulant supprimer cet impôt. Car à mes yeux, cela remet clairement en cause la libre administration des communes et des intercommunalités qui ne dépendraient quasiment plus que du système de dotation de l'Etat. Puisque tout le monde reconnaît que cet impôt est inéquitable entre les citoyens et entre les territoires, travaillons plutôt à le moderniser pour concilier le nécessaire maintien de ressources locales autonomes et la justice du dispositif.

Vous avez des doutes sur la compensation à l'euro près ?

Bien sûr ! Le risque est même majeur. Personne ne croit à la compensation. La sincérité est certainement là, mais la capacité de le faire, je n'y crois pas.

Le gouvernement demande par ailleurs 10 Mds€ de baisse de dépenses pour les collectivités. C'est possible ?

Sur les trois dernières années, les collectivités ont réalisé 34 % des économies à l'échelle de toutes les dépenses nationales, alors que 80 % de la dette est de la responsabilité de l'Etat ! Nous nous sommes donc déjà beaucoup serré la ceinture. Là, je dis que trop, c'est trop !

Qu'allez-vous préconiser à l'occasion de cette Conférence des territoires ?

Je porterai la parole de tout le monde rural, en formulant notamment deux propositions : un moratoire sur la fermeture des services publics en milieu rural. Et la création d'une agence nationale des territoires en dehors des métropoles, à l'image de l'Anru qui avait été créée pour les quartiers sensibles et populaires dans le courant des années 2000.

Quel regard portez-vous sur la présidence Macron ?

Un regard positif par rapport au précédent quinquennat. Il occupe l'espace avec beaucoup d'énergie et de volonté. Il semble à l'écoute. Il incarne aussi la fonction, l'autorité. Force est aussi de reconnaître que son âge et son rayonnement personnel semblent apporter une meilleure image de la France à l'étranger que sous la période Hollande.

Vous êtes en train de virer «Macronphile» ?

Non, je suis dans l'opposition, mais je suis profondément républicain. Les Français ont tranché dans les urnes. J'essaie de rester objectif et non pas sectaire. On fera un bilan dans les prochaines années. Mais je suis plus sévère sur son gouvernement, qui a peu d'expérience et qui est déjà confronté à de nombreux couacs.

Comment se porte votre parti aujourd'hui ?

Il faut qu'on se renouvelle. Moi, cela fait vingt-cinq ans que je suis dans le paysage politique. J'ai fait mon devoir. Je vais quitter le Sénat dans quelques semaines, puis m'investir sous d'autres formes pour continuer à défendre nos territoires. On doit donner sa chance à une nouvelle génération, notamment celle qui s'est levée aux municipales 2014. Notre capacité de sursaut pour les années à venir en dépend.

Dans cette logique, Valérie Pécresse et Xavier Bertrand ont-ils raison de ne pas être candidats à la prochaine présidence des Républicains ?

Je le comprends d'autant mieux que j'ai moi-même annoncé depuis toujours que je ne serai pas candidat à la tête du parti. Je reste convaincu que tous ceux qui ont été en responsabilité comme moi ces dernières années doivent laisser la place pour qu'une nouvelle génération se construise.

Vous soutiendrez un candidat à la présidence du parti ?

Non, je ne prendrai aucune position. Je redeviens un militant parmi les autres.

Propos recueillis par Olivier Beaumont

LE MONDE – 15/07/2017

18 Laurent Wauquiez : « Etre de droite, ce n'est pas une maladie honteuse »



Dans un entretien au « Monde », le vice-président du parti Les Républicains dévoile, vendredi, ses pistes pour une refondation de sa famille politique.

Vice-président des Républicains (LR), Laurent Wauquiez annoncera probablement sa candidature à la tête du parti après la pause estivale. Figure de la droite dure, il dévoile ses pistes de refondation de sa famille politique.

Quel regard portez-vous sur les premières décisions budgétaires du quinquennat ?

Le président de la République et sa majorité ont déjà varié de position très vite et très souvent. Ce n'est pas de l'amateurisme, c'est un symptôme. Ils changent régulièrement de posture, car ils n'ont pas de colonne vertébrale. Ce nouveau pouvoir fonde son action sur du marketing politique et une efficacité technocratique supposés remplacer les convictions.

Emmanuel Macron n'a pas d'idéologie, pas de boussole, pas de valeurs. Regardez les questions militaires... Pendant la campagne, il a promis d'augmenter le budget de la défense à 2 % du produit intérieur brut. Depuis son élection, il a fait de belles images en descendant dans un sous-marin nucléaire. Une semaine après, il a réalisé la coupe la plus claire dans le budget des armées. Tout cela se fait sous l'apparence d'un consensualisme technocratique. Le débat d'idées a disparu.

Approuvez-vous la venue de Donald Trump aux cérémonies du 14-Juillet ?

Ça ne me semblait pas être la priorité. La poignée de main avec Trump, puis le slogan provocateur sur le climat, « Make our planet great again », ne peuvent pas faire oublier que M. Macron n'a pas fait changer d'avis le président américain.

Mais ce pragmatisme et cette communication, n'est-ce pas cela, la politique moderne ?

Non, c'est au contraire la mort de la politique. Pour le moment, on a vu beaucoup de sourires, de poignées de main très commentées, des parties de tennis sur le pont Alexandre-III [à Paris], des photos scénarisées... Ça ne remplacera jamais une vision politique pour la France.

Sur quels sujets l'attendez-vous ?

Il y a un vide abyssal dans son discours sur le régional, sur l'intégration, sur le creuset républicain. M. Macron n'évoque jamais l'invasion de la barbarie islamiste dans les cerveaux. Il ne veut pas voir la réalité de l'islamisme radical, il est dans le déni. Comme dit [le philosophe] Pierre Manent, le politiquement correct est la langue des gens qui tremblent à l'idée de ce qui pourrait arriver s'ils arrêtaient de se mentir.

L'autre problème de Macron est le divorce des deux France face à la mondialisation. Il comprend parfaitement la France qui réussit, celle des métropoles, il est à l'aise dans un hôtel de start-up à Paris ou à Las Vegas. Mais il ne s'est jamais adressé à l'autre France, celle des ouvriers et des classes moyennes. Son expression sur les Français « qui ne sont rien » est révélatrice, car elle vient naturellement, elle surgit du fond de son cortex. C'est l'équivalent des « sans-dents » de François Hollande.

Vous avez fait campagne pour François Fillon qui n'a pas particulièrement attiré la France populaire...

C'est vrai, et vous reconnaîtrez que j'ai tiré la sonnette d'alarme. Nous n'avons pas su suffisamment parler à la France périphérique.

Emmanuel Macron travaille avec des personnalités de droite dans son gouvernement. Pèsent-ils sur la ligne selon vous ?

Ils sont dans une errance et n'ont réussi à imposer aucun changement dans le programme. Nous avons assisté à un débauchage de personnalités qui ont renoncé à leurs convictions, comme par exemple [le ministre de l'économie] Bruno Le Maire, qui a préconisé la baisse de la contribution sociale généralisée pendant sa campagne des primaires et va maintenant l'augmenter. [Le premier ministre] Edouard Philippe, lui, n'est aujourd'hui pas quelqu'un de droite.

Faut-il les exclure des Républicains ?

Ils ont trahi pour occuper des postes, ils nous ont quittés d'eux-mêmes. Il y a une procédure d'exclusion en cours, mais ils pourront s'expliquer, il n'y aura pas de brutalité. Il faut continuer à tendre la main aux autres, notamment à ceux qui ont été otages d'aventures personnelles.

La droite doit-elle se refonder idéologiquement ?

Il y a deux chemins. Le premier est celui du consensus mou, d'une adhésion passive à l'action d'Emmanuel Macron sans assumer la lutte sur le terrain des valeurs. C'est la voie la plus facile, mais c'est la certitude d'une mort douce.

La deuxième voie est plus exigeante : elle consiste à se réinterroger sur les valeurs de la droite. C'est celle qui s'inspire d'un certain nombre d'intellectuels : Alain Finkielkraut, Marcel Gauchet, Michel Houellebecq, Michèle Tribalat, Elisabeth Badinter...

Patrick Buisson ?

Je ne l'ai pas cité. A chaque fois, on m'interroge là-dessus : j'ai dû voir dans ma vie en tout et pour tout six fois Patrick Buisson, et ça doit faire quatre ans que je ne l'ai pas vu.

Quelles sont les valeurs de la droite pour vous ?

L'ascenseur social, l'idée du mérite à l'école, la volonté de défendre un modèle social miné par les injustices, l'identité et l'intégration, qui sont mises en danger par le communautarisme, l'attachement au travail...

Nous ne pouvons pas non plus être dans un désert de discours sur la question de l'environnement en sortant de la seule approche malthusienne par les normes. Il faut repenser les territoires de la droite et en investir de nouveaux. Nous ne devons pas nous excuser d'être de droite.

Arrive-t-on au bout de l'histoire de l'UMP et de LR, de l'union de la droite et du centre ?

Je ne crois pas. Nous sommes dans une période de trouble, avec l'onde de choc de cette présidentielle que nous n'aurions jamais dû perdre. Mais de la crise peut naître quelque chose de salutaire.

La question de la diversité des sensibilités est inscrite dans l'histoire de la droite. Le prochain président de LR devra veiller à leur expression. Je le dis aux autres personnalités de ma famille : laissons de côté les ambitions et retrouvons le sens du collectif.

Des élus de votre parti, comme Valérie Pécresse, vous accusent de dérive identitaire, d'avoir la tentation d'un rapprochement avec le FN. Etes-vous vraiment celui qui peut rassembler la famille LR ?

Il faut que les caricatures cessent. J'ai fait la preuve à travers mon itinéraire, à la tête de ma ville ou de ma région, qu'on peut avoir des convictions claires et en même temps être capable de rassembler. On se trompe en pensant qu'il faut se diluer pour pouvoir fédérer. Être de droite en France, ce n'est pas une maladie honteuse.

Il y a deux lignes différentes au sein de la droite. La question européenne en est une illustration. Vos positions, parfois eurosceptiques, sont irréconciliables avec la droite modérée...

Je ne crois pas. Sur l'Europe, ma position est simple : on a besoin de l'ambition européenne mais nous nous en sommes écartés. Une Europe avec trop de pays autour de la table, ça ne marche pas. L'Union européenne traite mal un certain nombre de sujets, comme la question migratoire ou la sécurité. Sur le fond, je ne dis pas qu'il n'y a pas de différences entre les sensibilités de droite. Mais ce débat ne nous oblige pas à divorcer.

Est-ce que vous proposez une clarification de la droite sur la ligne Wauquiez ou un rassemblement plus large ?

Le sujet, ce n'est pas la ligne Wauquiez, Pécresse ou Bertrand. Il va y avoir une élection, qui permet à toutes les sensibilités qui souhaitent s'exprimer de le faire. Il faut qu'on retrouve une colonne vertébrale, qui n'exclut pas l'expression de sensibilités.

On a évidemment besoin de la voix de Valérie Pécresse, elle a toute sa place à l'intérieur, ou de Xavier Bertrand. Qu'est-ce que c'est que cette conception étrange de la vie politique qui consiste à dire « si ce n'est pas moi qui gagne, je quitte le parti » ?

C'est plutôt « si jamais Laurent Wauquiez gagne, je pars »...

Ce que je leur propose, c'est de débattre et confronter nos idées lors de l'élection.

Si vous n'avez pas d'opposant de premier ordre, ce sera un raté pour la refondation idéologique.

Nicolas Sarkozy a pris les rênes de l'UMP sans avoir de personne capable de se mettre en travers de lui, et pourtant il a construit un très beau parti politique. Jacques Chirac a pris la responsabilité du RPR, et personne ne s'est mis en travers de lui. A l'époque, l'un et l'autre ont fait l'objet de caricatures qui étaient tout aussi saignantes que celle que je subis.

La voix de la droite peut disparaître, c'est d'ailleurs la stratégie de Macron : plus rien entre lui et les extrêmes... Par rapport à ça, les postures personnelles, les aigreurs, n'ont pas de place. Je suis déterminé à deux choses : reconstruire une droite claire, et rassembler les sensibilités.

Qu'est-ce qui vous sépare idéologiquement du FN, alors que vous semblez parfois plus proche des positions de Marion Maréchal-Le Pen que d'Emmanuel Macron ?

La vision du Front national repose sur une posture du recroquevillement. On quitte l'Europe : on se recroqueville sur la France. On exclut les autres : on se recroqueville sur soi-même. On érige des barrières : on enferme nos entreprises à l'intérieur du pays.

Ce n'est pas ma vision, qui est de redonner un socle qui permette à la France de rayonner. Je veux refonder l'Europe, parce que je veux que la France rayonne en Europe. Je veux qu'on gère la question de l'identité et de l'intégration parce que je veux à nouveau que la promesse française puisse se réaliser, que quelqu'un puisse devenir français d'où qu'il vienne. Ce n'est pas la même vision de l'avenir, la mienne reste profondément empreinte du gaullisme, de la démocratie chrétienne.

La préférence nationale est normalement un marqueur de différence entre la droite et le FN. Est-ce qu'il existe encore, sachant que LR met par exemple en place la « clause Molière » dans les régions ?

Je n'ai aucun problème à affirmer que nous devons donner la priorité à nos entreprises dans les marchés publics. Je n'ai pas attendu le FN pour le dire. Et ce n'est pas parce qu'une idée est abordée par le FN que je vais la rejeter.

Arrêtons les procès de Moscou. Cela fait trente ans qu'on cherche par ce biais à empêcher la droite d'exprimer ses idées. La question des alliances avec le FN est artificielle : il n'y en a pas, et je ne les accepterai jamais.

Pour autant, je revendique de pouvoir parler aux gens qui ont voté FN. Comment contrer le FN ? Avec une droite qui s'excuse ? Avec une droite qui s'allie avec la gauche, comme ç'a pu être fait dans les Hauts-de-France ? C'est la région qui vient d'élire le plus de députés frontistes. Ou est-ce que c'est l'approche de Nicolas Sarkozy en 2007, dont je rappelle que c'est le seul à avoir fait baisser le score du FN depuis 1981 ?

Est-il possible pour vous de travailler avec Marion Maréchal-Le Pen à titre personnel si elle n'est plus au FN ?

Il n'y a aucune porosité. Je n'ai aucune intention de travailler avec Marion Maréchal-Le Pen, pas plus qu'avec Marine Le Pen. Il faut arrêter de mettre le FN au centre du jeu, d'en faire l'arbitre des élégances.

Le FN, mal à l'aise avec son corpus idéologique, est en train de se déchirer. Le débat d'entre-deux-tours a été une vraie opération de vérité. Marine Le Pen est apparue avec le visage de l'agression, de la caricature et de l'incompétence. C'est une opportunité pour nous de convaincre ces Français que nous avons perdus par nos lâchetés de nous rejoindre.

Olivier Faye, Nicolas Chapuis et Matthieu Goar

::: INTERNATIONAL

LES ECHOS – 17/07/2017

19 Défense, fiscalité, zone euro : les projets ambitieux de Merkel et Macron



Les chefs d'Etat allemand et français, lors de la conférence de presse jeudi à l'Elysée, après le Conseil qui a réuni comme chaque année les principaux ministres des deux pays.

Le Conseil des ministres franco-allemand, jeudi, a été riche en annonces. Les deux pays lancent un projet d'avion de combat en commun.

Coincé dans l'agenda international entre un sommet du G20 et la visite à Paris du président américain invité d'honneur du 14 Juillet, les attentes autour du 19e Conseil des ministres franco-allemand étaient plutôt modestes. D'autant que, avaient prévenu les diplomates, à quelques semaines des élections législatives allemandes la chancelière se garderait de prendre des décisions majeures. Erreur. La réunion jeudi à Paris des principales figures gouvernementales des deux pays a engendré rien de moins qu'une « révolution » dans le domaine de la défense. Paris et Berlin ont décidé de « développer un système de combat aérien européen » sous leur direction,

pour remplacer à « long terme » leurs « flottes actuelles d'avions de combat ». Des Rafale pour la France et des Tornado qui arrivent en fin de vie pour l'Allemagne. Un projet à l'horizon de 2030, selon le ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. Même démarche de rapprochement des standards pour la prochaine génération d'hélicoptères Tigre, de chars, de missiles tactiques et le futur eurodrone.

« C'est une révolution profonde mais nous n'avons pas peur des révolutions quand elles sont menées de manière pacifique, et construites dans la durée », a lancé le président français, Emmanuel Macron, alors que certains industriels français redoutent déjà la prééminence de l'Allemagne dans ces futurs programmes. Outre ces projets industriels, les deux leaders désigneront aussi « des missions à entreprendre », selon Angela Merkel. Ils ont aussi fixé les critères d'appartenance à la « coopération structurée permanente », le futur club des pays européens décidés à renforcer leur contribution à la défense européenne.

Le « nouvel élan » que la chancelière allemande s'est dit prête à donner à la coopération franco-allemande dépasse largement l'aspect sécuritaire. D'ici à la fin de l'année, sont attendues des positions communes sur la réforme de la zone euro et la fiscalité des entreprises. « Un travail qui n'est pas simple », a avoué Angela Merkel au sujet de l'harmonisation de l'assiette commune de l'impôt sur les sociétés, proposée par la Commission européenne, mais qui « facilitera la vie des entreprises au sein du marché unique ». La fixation de règles uniformes de calcul des bénéfices permettra aussi d'éviter les stratégies d'optimisation fiscale des grands groupes multinationaux. Le projet est sur la table depuis 2011. La réforme de la zone euro devrait, elle aussi, être mûre à la fin de l'année.

Bouger ensemble

Son « architecture actuelle présente des défauts persistants », reconnaît le couple franco-allemand. Les points de vue sont encore assez différents de part et d'autre du Rhin sur son agencement futur, mais plusieurs réserves de la chancelière ont été levées. Elle a assuré, jeudi, qu'elle n'avait « rien contre un budget de la zone euro » et qu'« on peut parler » d'un « ministre européen des Finances ». Le matin même dans la presse allemande, le président Macron avait indiqué qu'il souhaitait un budget et des mécanismes de solidarité plus puissants. La préfiguration d'une « Union des transferts », qui fait figure d'épouvantail à Berlin. « L'Allemagne doit bouger comme la France doit bouger », ajoutait Emmanuel Macron.

Angela Merkel a néanmoins admis sans difficulté, à l'issue du conseil franco-allemand, qu'« en Allemagne, le processus de planification des investissements publics est trop lent. On n'arrive pas à dépenser comme on le voudrait et il y a des besoins d'investissements absolument partout ». Les deux gouvernements ont aussi confirmé qu'ils mobiliseraient rapidement à travers leurs banques publiques d'investissement, bpifrance et KfW, jusqu'à 1 milliard d'euros pour les start-up du domaine des nouvelles technologies.

Catherine Chatignoux

LE JDD – 16/07/2017

20 EXCLUSIF. Emmanuel Macron : "Ce que j'ai dit à Donald Trump"



Emmanuel Macron raconte au JDD ses conversations avec le président américain Donald Trump.

Un "dîner d'amis". C'est de cette manière qu'Emmanuel Macron avait qualifié le moment "privé" avec Donald Trump et son épouse au 2e étage de la Tour Eiffel. Au JDD, Emmanuel Macron confirme : "Cette réalité nous dépasse, dit le président de la République. Oui, nos pays sont amis et donc, nous aussi, nous devons l'être. Avec Trump, nous avons commencé à construire une

relation avec une part de meilleure connaissance intime, le début d'une relation de confiance sur l'ensemble des sujets stratégiques, y compris sur nos désaccords."

Parler au monde, relancer l'Europe, diriger la France. C'est avec ce triple objectif qu'Emmanuel Macron assure vouloir se démultiplier, agir sur tous les fronts à la fois. Depuis son élection, le président de la République dit avoir passé "la moitié de [son] temps sur les sujets internationaux", pour ajouter aussitôt que les enjeux de sa politique étrangère et les réformes qu'il engage à l'intérieur de nos frontières sont "indéfectiblement liées". Au terme d'une semaine intense marquée par les visites d'Angela Merkel puis de Donald Trump à Paris, le défilé du 14-Juillet et l'hommage aux victimes de l'attentat de Nice, c'est un chef de l'État harassé mais optimiste qui livre ses confidences au JDD. Sur ses relations avec son homologue américain, ses tête-à-tête avec Vladimir Poutine et Angela Merkel, sa vision d'un monde à reconstruire.

Trump, la nécessité "d'être amis"

Avec Donald Trump, de trente et un ans son aîné, le président français a misé sur le ressort de l'amitié historique entre nos deux pays. À Bruxelles, fin mai, il avait qualifié (dans le JDD) sa poignée de main virile avec le président américain de "moment de vérité". À Paris, on est passé aux accolades un peu surjouées pour exprimer le lien entre deux nations partageant un patrimoine et une alliance. D'où la visite aux Invalides – choix personnel, assure Macron, qui a même joué le guide de musée. "J'ai voulu insister avec lui sur la cohérence historique de l'action de la France, explique-t-il. Nous n'avons jamais accepté de subir notre destin, notamment au cours de la Première Guerre mondiale." Les deux chefs d'État ont évoqué le général Pershing, chef des troupes américaines en France en 1917, ainsi que "le temps passé par Thomas Jefferson en France et en quoi ce séjour l'avait inspiré pour bâtir son domaine de Monticello en Virginie". "C'était important de montrer que nos deux nations ont des liens humains et civilisationnels très forts."

Parmi les désaccords entre Donald Trump et Emmanuel Macron, la plaie toujours ouverte sur le climat. Mais le président français se veut optimiste, surtout après la phrase prononcée jeudi par son homologue américain annonçant que "quelque chose peut se passer" sur la position américaine. "Donald Trump m'a écouté, estime-t-il. Il a compris le sens de ma démarche, notamment le lien qui existe entre réchauffement climatique et terrorisme. Il m'a dit qu'il allait essayer de trouver une solution dans les prochains mois. On a parlé dans le détail de ce qui pourrait lui permettre de revenir dans l'accord de Paris. Je pense qu'il a vu aussi [chez lui] la mobilisation des villes, des États, du monde des affaires et de son propre entourage pour que les États-Unis restent engagés dans la lutte contre le réchauffement. C'est important de maintenir le dialogue pour que les États-Unis puissent à terme réintégrer le champ de l'action contre le réchauffement climatique et jouer le jeu du multilatéralisme."

Ce dialogue, il s'est poursuivi à table jeudi soir à la tour Eiffel – encore un choix personnel du Président. Dîner de couples, avec Melania et Brigitte, chez un autre chef, étoilé celui-là, Alain Ducasse. "C'était l'un des objectifs de cette visite, donner aux Américains et au reste des États-Unis une image plus forte de la France et de Paris, nous dit Emmanuel Macron. C'était important du fait de la baisse d'attractivité touristique l'an dernier causée par les attentats. C'est pour cela que j'avais choisi la tour Eiffel, pour donner un visage ouvert et attractif de Paris, de notre pays et de son économie." Dit avec un sourire dans la voix, cela donne : "Je pense que Donald Trump est reparti en ayant une meilleure image de la France qu'à son arrivée." Les deux chefs d'État ont prévu de se reparler bientôt pour évoquer les événements qui s'accroissent au Levant, où nos armées combattent pour anéantir Daech et préparer l'avenir de l'Irak et de la Syrie. "On a besoin d'avoir un dialogue stratégique avec les États-Unis, précise Macron. Mon objectif avec Donald Trump, c'est de le réancrer dans cette amitié franco-américaine qui contribue à défendre nos valeurs de démocratie et de liberté. C'est donc important de lui parler pour éviter qu'il ne construise des alliances opportunistes avec d'autres nations qui pourraient mettre à mal cette grammaire internationale dont nous avons besoin."

Poutine et les "lignes rouges"

Parmi ces "autres nations", pense-t-il à la Russie? Il ne veut pas parler de la relation entre les États-Unis et la Russie. Mais de l'ingérence russe dans les processus électoraux, oui, parce que la France a été visée. "Avec Vladimir Poutine, l'ingérence russe dans la campagne française a été le sujet quasi exclusif de notre premier entretien téléphonique. Je lui ai dit quels étaient les éléments

factuels en ma possession sur le piratage informatique et le comportement de certains médias." Ont-ils tourné la page depuis leur rencontre à Versailles, le 29 mai? Macron relativise : "Ces sujets de susceptibilité ne doivent pas perturber notre relation bilatérale. Ce qui est important, c'est de bâtir un protocole pour éviter que les piratages informatiques ne se reproduisent. Nous y travaillons. L'argument utilisé [par les Russes] consiste à dire que ce ne sont pas des acteurs officiels qui agissent. Pour s'en assurer, il est important que nos services officiels puissent s'échanger leurs informations..." Sous quelle forme, avec quelles garanties? Le Président s'arrête là. Le sujet est sensible. Il sait que les services français suivent de près l'activité des agents russes en France.

Ne s'agit-il pas aussi d'obtenir une place pour la France à la table des négociations sur l'avenir de la Syrie? "Poutine est l'allié de Bachar El-Assad. Moi, je suis sur une position qui consiste à dire que je ne fais pas de la destitution de Bachar un préalable à tout, mais à chercher comment on peut reconstruire cette région en éradiquant le terrorisme. C'est une inflexion par rapport à mon prédécesseur." Ce changement est assorti de "deux lignes rouges" : "Je serai intraitable sur les armes chimiques. Si elles sont utilisées, je répliquerai – et je m'étais mis en situation opérationnelle de pouvoir le faire avant de le dire", signale-t-il. Second point : "J'exige des accès humanitaires pour sauver les civils dans les théâtres d'opérations." Il précise : "Je constate depuis la rencontre de Versailles que nous avançons sur ces deux sujets. Sur le terrain, la collaboration entre nos services sur ces sujets est totalement transformée." Faut-il pour autant rouvrir l'ambassade de France à Damas, fermée depuis six ans? Serait-ce briser un tabou que de le décider? On dit à l'Élysée que le sujet n'est "pas à l'ordre du jour".

Merkel, le "dialogue permanent"

Le terrorisme, donc : avec Donald Trump, Vladimir Poutine, Benjamin Netanyahu qu'il reçoit dimanche ou Angela Merkel, c'est le premier sujet de préoccupation. Ce n'est pas un hasard si jeudi matin les ministres de l'Intérieur français et allemand ont été conviés au conseil de défense commun qui s'est tenu à Paris. Migrations, asile, terrorisme, Macron veut accélérer sur ces chantiers avec la chancelière. Elle, bien sûr, est en campagne pour sa réélection (le scrutin se tiendra le 24 septembre). Mais cela n'empêche pas le couple d'être en contact presque quotidiennement.

"Avec Angela Merkel, j'ai un dialogue extrêmement direct, franc, amical et permanent, nous dit le Président. Nous avons rétabli une méthode qui existait du temps de François Mitterrand et Helmut Kohl : arrêter des positions communes en amont des Conseils européens. On y gagne du temps et de la force." Merkel a en outre "accepté de prendre en compte des objectifs importants de [la] campagne [de Macron] sur l'Europe de la protection", indique le chef de l'État. "Elle nous a suivis alors que ce combat n'était pas forcément le sien, en particulier sur le sujet des travailleurs détachés ou du dumping social. C'est une cause qui m'engage auprès de tous les autres Européens, que je vais continuer de voir tout au long de l'été – en espérant des résultats d'ici à la fin de l'année." Avec cette conviction, qu'il avait déjà mise en avant durant la campagne présidentielle et dont il veut continuer à faire son leitmotiv, que l'Europe n'est pas seulement une fin mais surtout un moyen.

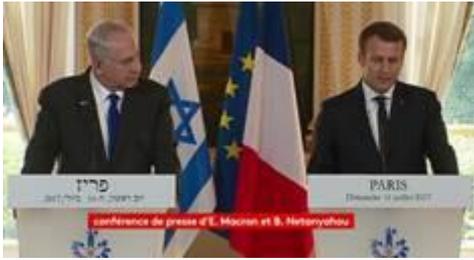
Vidéo : <http://www.lejdd.fr/politique/exclusif-ce-quemanuel-macron-a-dit-a-donald-trump-3390056>

François Clemenceau et Hervé Gattegno

LE POINT – 17/07/2017

21 Israël-Palestine : Macron appelle à une "reprise des négociations" en

vue d'"une solution à deux États"



VIDÉO. Pour Emmanuel Macron, Israël et la Palestine doivent pouvoir "vivre côte à côte dans des frontières sûres et reconnues, avec Jérusalem comme capitale".

Le marathon diplomatique d'Emmanuel Macron continue. Dimanche 16 juillet, le président de la République a appelé à une « reprise des négociations » en vue d'une « solution à deux États, Israël et Palestine », lors d'une déclaration commune à l'Élysée avec Benjamin Netanyahu, chef du gouvernement israélien. « La France se tient prête à appuyer tous les efforts diplomatiques menés dans ce sens », a ajouté le chef de l'État, pour qui Israël et la Palestine doivent pouvoir « vivre côte à côte dans des frontières sûres et reconnues, avec Jérusalem comme capitale ».

« Il est important pour cela de s'assurer que les conditions de la négociation et de la paix ne sont pas remises en cause dans les faits et que le droit international est respecté par tous, je pense ici à la poursuite des constructions dans les colonies », a ajouté Emmanuel Macron. « Nous avons échangé sur ce point et j'ai rappelé quelles étaient la position française et ma position sur ce sujet », a-t-il assuré. « Je souhaite vraiment que tout puisse être fait pour que les négociations avancent », a-t-il martelé. Emmanuel Macron avait reçu récemment à l'Élysée le président palestinien Mahmoud Abbas. Il avait alors exprimé son soutien à la solution des deux États et condamné la colonisation israélienne.

« Absence de complaisance envers l'Iran »

Emmanuel Macron a assuré le Premier ministre israélien de sa « vigilance » sur l'accord signé sur le nucléaire iranien, en vue de sa « mise en œuvre stricte ». « Le Premier ministre [Netanyahu] m'a également exprimé ses inquiétudes face au régime iranien. Et je l'ai assuré de notre vigilance, en particulier sur la mise en œuvre stricte sur l'accord sur le nucléaire signé en 2015, dans toutes ses dispositions », a déclaré le chef de l'État lors d'une conférence commune à l'Élysée avec Benjamin Netanyahu. Emmanuel Macron a dit vouloir « enclencher un dialogue exigeant avec Israël sur le suivi de ce protocole ». Emmanuel Macron a en outre dit « partager les inquiétudes israéliennes sur l'armement du Hezbollah », le mouvement chiite libanais soutenu par l'Iran et bête noire d'Israël.

L'Iran, avec la situation en Syrie et le conflit israélo-palestinien, a été un des principaux thèmes abordés par les deux dirigeants, pour leur première rencontre officielle. Selon l'Élysée, la rencontre devait être l'occasion de « signifier notre absence de complaisance envers l'Iran », bête noire d'Israël dans la région, qui a effectué en juin son premier tir de missiles en territoire étranger contre des cibles du groupe État islamique en Syrie.

Vidéo : http://www.lepoint.fr/politique/israel-palestine-macron-appelle-a-une-reprise-des-negociations-en-vue-d-une-solution-a-deux-etats-16-07-2017-2143533_20.php

22 Brexit : l'UE et le Royaume-Uni entrent dans le dur des négociations



Le nouveau cycle de discussions qui commence lundi doit aborder des dossiers épineux comme les droits des citoyens, le solde des comptes et aussi la question irlandaise.

L'Union européenne (UE) à 27 et le Royaume-Uni entrent lundi 17 juillet dans le vif du sujet lors d'un deuxième cycle de négociations à Bruxelles pour déterminer les conditions de leur divorce.

Après une session inaugurale au cours de laquelle les deux parties se sont accordées sur le calendrier des rencontres et les sujets à régler en priorité, les deux camps vont pouvoir commencer à comparer leurs positions de négociation sur les dossiers les plus épineux : les droits des citoyens et le solde des comptes.

Les deux équipes de négociateurs discuteront à partir de lundi, au niveau de groupes de travail, jusqu'à jeudi, jour où se tiendront une session plénière et une conférence de presse.

Pour cette véritable entrée en matière, le négociateur en chef européen Michel Barnier espère pouvoir « nous assurer que nous travaillons sur les mêmes bases, avec des objectifs communs ».

Le négociateur en chef britannique, David Davis, a, pour sa part, souligné : « Protéger les droits de tous nos citoyens est ma priorité et c'est une chose sur laquelle on doit vraiment progresser. » Il a également rappelé l'importance de la question du sort des citoyens expatriés pour lesquels le divorce entre Londres et Bruxelles fait peser l'incertitude sur leurs droits (de résidence, d'accès au marché du travail, à la sécurité sociale, etc.).

La question cruciale du règlement financier

La pression est incontestablement montée ces derniers jours, à l'approche de ce nouveau cycle de négociations. Le ministre britannique des affaires étrangères, l'eurosceptique Boris Johnson, a par exemple assuré que les Européens pouvaient « toujours courir » pour que son pays paie la facture du Brexit, estimée jusqu'à 100 milliards d'euros par certains responsables européens. Un chiffre jugé parfaitement « ridicule » dimanche par le grand argentier britannique Philip Hammond.

« L'heure tourne », a toutefois mis en garde Michel Barnier, si Londres et Bruxelles veulent boucler comme prévu un accord de retrait d'ici mars 2019. De fait, les négociations sur le Brexit doivent même être bouclées d'ici à octobre 2018 pour permettre la ratification de l'accord final par toutes les parties concernées d'ici au printemps 2019.

Les Européens, qui ont finalisé leurs préparatifs des tractations en mai, se montrent de plus en plus impatients de connaître les positions britanniques. Londres a ainsi publié jeudi les documents précisant son « opinion » sur plusieurs sujets-clés, sans pour autant répondre à la question cruciale du règlement financier.

Dans ces documents, les Britanniques insistent sur la nécessité de s'entendre sur une période transitoire et de commencer au plus vite à discuter du statut de la future relation entre les deux parties. Une conversation que les Vingt-Sept ont pourtant déjà conditionnée à l'établissement d'avancées significatives sur des sujets clés comme le sort des citoyens expatriés, déjà évoqué, la question financière et la frontière entre la République d'Irlande et la province britannique de l'Irlande du Nord.

« Ça coûte cher dans toute séparation »

« Solder les comptes (...), ce n'est pas facile, ça coûte cher dans toute séparation », a reconnu Michel Barnier. « Nous ne demanderons pas au Royaume-Uni un euro, un pound de plus que ses engagements » pris au moment de son adhésion à l'UE, a de nouveau promis le Français.

Les deux parties devraient également commencer à se pencher sur des points « divers », comme l'appartenance à Euratom, la communauté européenne de l'énergie atomique, l'autorité de la Cour de justice de l'UE (CJUE) ou le statut des biens placés sur le marché unique après la date du Brexit (par exemple une voiture fabriquée et mise sur le marché avant le Brexit mais vendue après).

LE POINT – 15/07/2017

23 Turquie : anniversaire du putsch et nouvelle purge



Recep Tayyip Erdogan commémore la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016.

Le pays commémore la tentative de coup d'État contre Erdogan. Vendredi, plus de 7 000 militaires, policiers et employés publics ont été radiés.

La Turquie se souvient. Samedi 15 juillet, le pays commémore la tentative de coup d'État du 15 juillet 2016 contre le président Recep Tayyip Erdogan. Sa riposte musclée avait ébranlé un pays qui vit au rythme des purges. Session parlementaire extraordinaire, discours nocturne et hommages aux « martyrs » : les dirigeants turcs ont préparé un programme exhaustif pour marquer l'anniversaire du soulèvement, qui a fait 249 morts, hors putschistes. Si la déroute des militaires factieux est saluée par Recep Tayyip Erdogan comme une victoire démocratique, les purges lancées depuis par les autorités ont suscité l'inquiétude des partenaires occidentaux d'Ankara et des organisations de défense des droits de l'homme.

Accusant le prédicateur Fethullah Gülen d'être derrière le putsch, ce que nie l'intéressé, Ankara traque inlassablement ses sympathisants depuis un an : 50 000 personnes ont été arrêtées, plus de 100 000 limogées par vagues successives. Vendredi encore, plus de 7 000 militaires, policiers et employés de plusieurs ministères ont été radiés par décret-loi. Le même jour, le prédicateur Gülen, un ancien allié de Recep Tayyip Erdogan qui vit en exil aux États-Unis, a de nouveau rejeté tout lien avec le « putsch abject » et a dénoncé une « chasse aux sorcières » contre ses partisans.

Tension avec l'Occident

Les opposants du président turc l'accusent de dérive autocratique depuis la tentative de coup d'État, la plus violente et spectaculaire forme de contestation contre lui depuis qu'il a accédé au pouvoir en 2003. Plus puissant que jamais à la faveur d'une révision constitutionnelle controversée, Recep Tayyip Erdogan a balayé les critiques, dénonçant un « manque d'empathie » de l'Occident, avec lequel les relations se sont tendues.

Pour commémorer le putsch manqué, les dirigeants turcs prendront part à plusieurs manifestations à Istanbul et à Ankara qui commenceront en début d'après-midi samedi et se prolongeront jusqu'à dimanche matin. Le programme commencera par une session spéciale au Parlement à 10 heures GMT. Recep Tayyip Erdogan participera à plusieurs événements à Istanbul, avant de prononcer à Ankara un discours à 23 h 32 GMT, heure précise à laquelle les putschistes ont bombardé l'Assemblée nationale.

« Plus rien ne sera comme avant le 15 juillet »

Dans la nuit du 15 au 16 juillet, des avions de chasse, des hélicoptères et des chars détournés par des éléments séditieux de l'armée affirmant avoir pris le pouvoir ont semé la mort et la terreur à Istanbul et à Ankara. Mais Recep Tayyip Erdogan contre-attaque : à travers un écran de téléphone lors d'une interview en direct avec une chaîne de télévision, il exhorte ses partisans à descendre dans la rue. Des dizaines de milliers de personnes répondent à son appel.

L'un des épisodes les plus marquants se joue sur l'un des ponts qui enjambent le Bosphore, rebaptisé depuis le « pont des Martyrs du 15 juillet », où des putschistes tirent sur des civils. Leur reddition, au petit matin, symbolisera l'échec du coup de force. « Plus rien ne sera comme avant le 15 juillet », a déclaré jeudi Recep Tayyip Erdogan lors d'une cérémonie d'hommage aux victimes du coup d'État manqué à Ankara, qualifiant la tentative de putsch de « tournant » dans l'histoire de la Turquie.

Des institutions bouleversées

Les purges lancées après le putsch ont en tout cas bouleversé les institutions : 4 000 magistrats ont été radiés et l'armée turque, la deuxième de l'Otan, est affaiblie, avec le limogeage d'au moins 150 généraux. Le gouvernement turc affirme que de telles mesures d'exception, prises dans le cadre de l'état d'urgence en place depuis un an, sont nécessaires pour nettoyer l'État des éléments gülenistes qui l'ont méthodiquement infiltré pendant des décennies.

Mais, dépassant le cadre des partisans présumés de Gülen, cette traque a aussi touché les milieux prokurdes, dont les principaux dirigeants politiques ont été écroués, des journalistes critiques ou encore des ONG. Ces développements ont profondément polarisé la société entre pro et anti-Erdogan. Alors que tous les partis politiques avaient fait vœu d'unité après le traumatisme du 15 juillet, un an après, le paysage politique est plus fracturé que jamais. Un mouvement de protestation pour défendre « la justice » conduit par le leader du principal parti d'opposition (CHP), Kemal Kılıçdaroglu, est ainsi parvenu à mobiliser des centaines de milliers de mécontents. La Turquie réclame depuis un an à Washington l'extradition du prédicateur Gülen. Un appel resté lettre morte à ce jour.

LE FIGARO – 17/07/2017

24 Plus de 7 millions de Vénézuéliens ont participé à la consultation anti-Maduro



Ce scrutin organisé par l'opposition était une manière pour elle de protester contre la future Assemblée constituante voulue par le président.

Le scrutin n'avait qu'une dimension symbolique mais son résultat témoigne des vives contestations qui secouent le pays depuis de longues semaines. Plus de 7,18 millions de Vénézuéliens ont participé dimanche au référendum organisé par l'opposition contre le président Maduro. Ce chiffre annoncé par les recteurs d'universités, garants de l'organisation, a été annoncé après le dépouillement de 95% des bulletins de vote. Ce scrutin, présenté comme un acte de « désobéissance civile », s'est déroulé sans l'aval des autorités

Le Venezuela « a envoyé un message clair à l'exécutif national et au monde », a déclaré la rectrice de l'Université Centrale du Venezuela, Cecilia García Arocha, en précisant que 6.492.381 personnes ont voté dans le pays, et 693.789 à l'étranger. Les résultats définitifs de la consultation, qui n'a pas de caractère légalement contraignant, seront connus lundi, a-t-elle ajouté.

L'opposition avait pris l'initiative de ce référendum symbolique deux semaines plus tôt, avec pour objectif de mettre en évidence une majorité de refus de la Constituante voulue par le président Maduro, dont l'élection est prévue pour le 30 juillet. La coalition des opposants, la Table d'unité démocratique (MUD) avait formulé trois questions pour le scrutin, auxquelles ont répondu par l'affirmative 98,3% des votants. La première question demandait s'ils rejetaient la Constituante, la seconde s'ils exigeaient des Forces armées qu'elles respectent la constitution actuelle, et la troisième s'ils soutenaient un renouvellement des pouvoirs publics à travers des élections pour l'instauration d'un gouvernement d'« unité nationale ».

Avec le résultat chiffré de participation et les réponses aux questions posées, «Maduro est mathématiquement révoqué», a estimé Julio Borges, actuel président du Parlement, seule institution aux mains de l'opposition. «Le mandat qui nous est donné par 7.186.000 Vénézuéliens est clair (...) pour que nous puissions avoir la certitude de parvenir à un changement démocratique», a-t-il ajouté.

Un acte de «désobéissance civile»

Le référendum a été endeuillé par la mort d'une femme de 61 ans. La sexagénaire a été abattue dans une fusillade qui a eu lieu devant un bureau de vote de Caracas. Selon le parquet, des inconnus à moto ont ouvert le feu sur les personnes qui patientaient pour voter faisant également trois blessés. Malgré cet incident, Freddy Guevara, un des dirigeants de l'opposition a estimé qu'ils avaient «dépassé les attentes».

Selon l'institut de sondages Datanalysis, près de 70% des Vénézuéliens sont opposés à la Constituante et 80% dénoncent la gestion par Nicolas Maduro d'un pays quasi-paralysé et traumatisé par des manifestations au cours desquelles près d'une centaine de personnes ont été tuées depuis le 1er avril. Le chef de l'État a appelé ses adversaires au dialogue en les encourageant à «ne pas perdre la tête» après ce vote.

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Ile-de-France

